

Portrait culturel du territoire de la CRÉ de Longueuil

Mai 2008



Culture,
Communications et
Condition féminine

Québec 



Conseil montréalais
de la culture et
des communications

RÉALISATION DU DOCUMENT

Comité de travail

La Conférence régionale des élus de Longueuil	Anne-Marie Dionne
Le Conseil montérégien de la culture et des communications	Dominic Trudel Christian LaForce
Ministère de la culture, des communications et de la condition féminine - Direction de la Montérégie	Nathalie Lavoie Marcel Faucher

Coordination

Marcel Faucher

Rédaction

Nathalie Lavoie

Contribution aux contenus

du Conseil montérégien de la culture et des communications	Dominic Trudel Christian LaForce
du Ministère de la culture, des communications et de la condition féminine - Direction de la Montérégie	Luc Brunelle Sylvie Blais Diane Dupré Marcel Faucher Bernard Hébert Brigitte Jacques Annie Tétreault

Recherche

Nathalie Lavoie
Isabelle Bouchard

Révision linguistique

Marie-Josée Désilets

Graphisme de la page couverture

Pixel Communications

TABLE DES MATIÈRES

Liste des tableaux	iii
Avant-propos	1
Présentation du document	5
Partie 1	
Éléments généraux du portrait de la CRE de Longueuil	7
1.1 Caractéristiques territoriales	7
1.2 Facteurs de développement	11
1.3 Partenaires à l'œuvre pour la culture dans la CRE de Longueuil.....	13
a. Les partenaires des structures territoriales.....	13
b. Les partenaires gouvernementaux	14
c. Les partenaires du milieu associatif	17
d. Les partenaires du milieu de l'entreprise	19
e. La contribution de certaines personnes.....	20
1.4 Leviers de développement culturel	21
1.5 Survol du paysage culturel	25
Boucherville.....	25
Brossard.....	25
Longueuil.....	26
Saint-Bruno-de-Montarville	26
Saint-Lambert.....	27
1.6 Pistes de réflexion.....	29
Partie 2	
Présentation des principaux secteurs culturels	31
Secteur 1 - Arts visuels et art public	33
Secteur 2 - Métiers d'art.....	37
Secteur 3 - Arts de la scène.....	39
Secteur 4 - Lettres et bibliothèques	43
Secteur 5 - Histoire et patrimoine	47
Secteur 6 - Muséologie	51
Secteur 7 - Disque, cinéma et audiovisuel	53
Secteur 8 - Formation	55
Secteur 9 - Communications.....	57
Secteur 10 - Loisirs culturels.....	59
Partie 3	
Synthèse du portrait de la culture de la CRÉ de Longueuil.....	61
Conclusion	69
Annexe 1 – Structure de fonctionnement de la CRÉ de Longueuil.....	71

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 – Description du territoire de chacune des CRE de la Montérégie	2
Tableau 2 – Distribution de la population – CRÉ de Longueuil (2005)	8
Tableau 3 – Bourses et subventions accordées par le CALQ entre 2001 et 2006	15
Tableau 4 – Aide financière accordée par la SODEC entre 2001 et 2006	15
Tableau 5 – Contribution des organismes et des ministères à la culture	16
Tableau 6 – Caractéristiques des politiques culturelles adoptées sur le territoire	22
Tableau 7 – Leviers de développement culturel mis à profit dans les municipalités de la CRÉ de Longueuil	25

Avant-propos

De nouveaux paramètres de gouvernance étant en vigueur, c'est maintenant aux conférences régionales des élus (CRÉ) qu'appartient la responsabilité de définir les axes de développement prioritaires sur leur territoire.

Afin de s'assurer que les enjeux du développement culturel figurent parmi les priorités, la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine invitait, lors de la Table Québec-régions du 7 octobre 2005, les présidents des conférences régionales des élus à réaliser un diagnostic de l'état du développement de la culture et des communications sur leur territoire. Cette étude, menée en collaboration étroite avec le Ministère et les conseils régionaux de la culture, devait permettre de dégager les grands enjeux territoriaux dans ce secteur.

Les diagnostics régionaux constituent une base sur laquelle les CRÉ pourront bâtir le volet culturel de leur plan quinquennal, et dont elles pourront se servir dans les discussions entourant la négociation d'ententes spécifiques entre le Ministère et la CRÉ.

Sur le territoire de la CRÉ de Longueuil, un comité de travail s'est mis à l'œuvre dès l'automne 2006. Il a convenu de procéder en trois temps :

1. Rédaction du **portrait culturel** du territoire de la CRÉ de Longueuil
Préparer un document qui présente des données sur le territoire et sur le développement de la culture, ainsi qu'une description des secteurs, tout en énonçant quelques pistes de réflexion. (Le présent document constitue donc la première tâche à laquelle s'est consacré le comité de travail).
2. Tenue d'une **démarche de consultation**
Présider à la tenue d'un exercice de consultation permettant aux intervenants culturels de dégager de grands constats et de cerner les enjeux prioritaires du développement culturel du territoire durant les prochaines années. Pour ce faire, le Portrait culturel s'avère un document de référence essentiel afin d'amorcer la réflexion et d'alimenter les échanges entre les participants.
3. Publication du **diagnostic de la culture** du territoire de la CRÉ de Longueuil
Rédiger et rendre public un document constituant une synthèse du développement culturel du territoire et présentant les constats et enjeux retenus lors de la consultation¹.

Présentation de la démarche

Depuis 2003, le gouvernement du Québec a adopté une nouvelle approche en matière de développement régional. Auparavant sous la responsabilité du ministère du Développement économique et régional et de la Recherche, les structures de gouvernance régionale relèvent maintenant du ministère des Affaires municipales et des Régions.

La mise en place de nouvelles structures régionales

Nées d'une volonté gouvernementale de doter les régions d'un partenaire désigné en matière de développement régional, les conférences régionales des élus ont été créées en remplacement des structures de développement économique régional jusqu'alors en vigueur, les conseils régionaux de développement (CRD). Chacune des CRÉ est composée majoritairement d'élus municipaux et compte sur la contribution d'une représentation des différents secteurs socioéconomiques significatifs du territoire. La CRE a comme mandat de favoriser la concertation des partenaires, de donner un avis au Ministre sur les questions de développement régional, de procéder à l'évaluation des organismes de concertation de son territoire et d'élaborer un plan quinquennal de développement.

Un modèle particulier en Montérégie

¹ *Diagnostic de la culture, Territoire de la CRÉ de Longueuil*, novembre 2007. Document en ligne sur les sites Internet de la CRÉ www.credelongueuil.org du CMCC www.culturemonteregie.qc.ca et du MCCCCF www.mcccf.gouv.qc.ca.

À la différence de la plupart des régions administratives du Québec, où le développement régional est chapeauté par une CRÉ, le gouvernement a opté pour l'établissement, en Montérégie, de trois organismes distincts. C'est pourquoi la Montérégie, une région administrative évoluant jusqu'alors en fonction d'une structure intégrée et dont la desserte des services gouvernementaux était généralement configurée sur cette base, se trouve maintenant subdivisée en trois territoires.

Tableau 1 – Description du territoire de chacune des CRE de la Montérégie

Les CRÉ	Étendu du territoire	Municipalités ou MRC composant chacune des CRÉ
Longueuil	Territoire couvrant l'agglomération de Longueuil	<ul style="list-style-type: none"> • Longueuil • Brossard • Boucherville • Saint-Bruno-de-Montarville • Saint-Lambert
Montérégie Est	Territoire couvrant 9 MRC	<ul style="list-style-type: none"> • Acton • Brome-Missisquoi • La Haute-Yamaska • La Vallée-du-Richelieu • Lajemmerais • Bas-Richelieu • Haut-Richelieu • Les Maskoutains • Rouville
Vallée-du-Haut-Saint-Laurent	Territoire couvrant 5 MRC	<ul style="list-style-type: none"> • Beauharnois-Salaberry • Haut-Saint-Laurent • Jardins-de-Napierville • Roussillon • Vaudreuil-Soulanges

Soucieuses de voir s'implanter rapidement ce nouveau cadre organisationnel, les CRÉ ont clairement manifesté leur volonté de se doter d'outils et de s'associer à des partenaires voués spécifiquement à leur territoire. Les différents ministères et les organismes gouvernementaux, de même que les organismes de concertation déjà à l'œuvre en Montérégie, doivent désormais tenir compte de cette nouvelle conjoncture territoriale. Les réalités propres à chaque secteur font en sorte que l'adaptation aux nouveaux territoires emprunte des formes et des modèles variés.

Une configuration distinctive pour la CRE de Longueuil

À l'instar de Montréal et de Laval, la loi prévoit des dispositions particulières quant au modèle organisationnel s'appliquant à Longueuil. À la différence des autres CRE du Québec, composées aux deux tiers d'élus et au tiers de représentants des milieux socioéconomiques, la Conférence régionale des élus de Longueuil est composée exclusivement d'élus, soit les maires des 5 municipalités, accompagnés de membres des conseils municipaux. Les représentants des 17 secteurs socioéconomiques significatifs du territoire sont appelés à contribuer aux travaux de la CRE de Longueuil de deux façons :

- En siégeant au sein de la Commission consultative sur le développement de Longueuil;
- En participant aux travaux des sous-commissions représentant chacun des secteurs.

Les sous-commissions sectorielles constituent un mécanisme par l'entremise duquel la CRÉ de Longueuil s'imprègne du contexte prévalant pour chacun des différents secteurs d'activité présents sur le territoire de Longueuil, tels les enjeux, les priorités et les objectifs inhérents à leur développement. Les membres des sous-commissions sont mis à contribution dans l'élaboration du plan quinquennal de développement ou encore pour formuler des avis sur le développement du

territoire. Un représentant a été désigné pour chacune de ces sous-commissions, afin de constituer la Commission consultative sur le développement de Longueuil.

Planification quinquennale

Ayant d'abord consacré leur énergie à l'établissement de leur structure organisationnelle, les CRÉ de la Montérégie se sont ensuite engagées dans une démarche d'élaboration de leur planification quinquennale. Cet exercice permet de définir les objectifs généraux et particuliers de développement pour les cinq prochaines années. Par la suite, les CRÉ auront la possibilité de conclure avec les ministères concernés des ententes qui permettront de mener, sur chacun des territoires, des actions structurantes. Désignée sous l'appellation Entente spécifique de régionalisation, l'entente vise un ou plusieurs secteurs d'activité particuliers ayant été retenus parmi les priorités de développement régional.

Une démarche concertée

L'établissement des priorités régionales est une étape propice pour réfléchir aux enjeux propres à chacun des secteurs de développement. Soutenu par l'engagement de la ministre² de la Culture et des Communications d'alors, ainsi que par les études statistiques réalisées par le MCCC³ à l'échelle de chaque région, le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine dispose d'une expertise qu'il souhaite mettre à profit pour contribuer au positionnement des enjeux spécifiques de ce secteur. Celui-ci jouit également d'une expérience de partenariat avec les instances régionales et locales en matière de développement culturel. C'est dans cette perspective de collaboration que la direction de la Montérégie du Ministère a proposé aux représentants de chacune des CRÉ de procéder à une démarche à laquelle le Conseil montérégien de la culture et des communications (CMCC) s'est associé. Cette démarche permettra de doter chaque territoire d'un diagnostic du développement culturel.

Le portrait culturel, un outil de référence

La réalisation d'un tel document sur le développement d'un secteur comme celui de la culture amène à définir un cadre méthodologique duquel découlent des choix relatifs au contenu ou à l'angle de traitement de celui-ci. Bien qu'animé par une volonté de poser un regard lucide et éclairé sur le contexte culturel régional, il est néanmoins possible que le comité de travail ait échappé des éléments de la réalité culturelle du milieu. Le présent document ne peut donc pas être considéré comme une source d'information infaillible. Il renferme toutefois une certaine lecture d'une réalité en constante évolution. Il fournit de nombreuses données quantitatives tout en cernant les enjeux généraux et particuliers des secteurs donnés. Les éléments dégagés constituent des points de repère et de référence tant pour les intervenants culturels que pour ceux qui se consacrent plus largement au développement du territoire. Il importe de mentionner que ce Portrait culturel constitue le premier outil disponible en matière de culture, et ce, en fonction des territoires de CRÉ.

L'emprunt du genre masculin dans ce document englobe implicitement le genre féminin et n'est ici utilisé que dans le but d'alléger la rédaction d'ensemble.

² La Ministre Line Beauchamp annonçait à Montréal, le 21 octobre 2004, l'engagement du MCC dans une démarche de décentralisation. Cette démarche prend forme dans l'élaboration de diagnostics territoriaux de la culture et des communications.

³ La Direction du lectorat, de la recherche et des politiques du Ministère a élaboré un portrait statistique pour chacune des trois CRÉ de la Montérégie.

Présentation du document

Le document, composé de deux parties, tente d'identifier et de mettre en perspective les éléments marquants du paysage culturel territorial de la CRÉ de Longueuil.

Première partie - Le développement du territoire

La première partie expose succinctement les éléments généraux qui façonnent le développement du territoire, fait état des partenaires et des outils de développement plus spécifiques à la culture et présente une première lecture de la culture en fonction du contexte géographique, et propose enfin des pistes de réflexion.

Deuxième partie - Les principaux secteurs culturels

La deuxième partie présente en 10 fiches les domaines culturels dominants du territoire et le positionnement de la culture dans des secteurs connexes. Chaque fiche comporte quatre sections :

- Description du secteur
- Contribution / implication des partenaires
- Éléments d'analyse
- Pistes de réflexion

Provenance et traitement des données

Une part importante des données statistiques contenues dans le présent document provient des travaux réalisés par des chercheurs rattachés à la Direction du lectorat, de la recherche et des politiques du Ministère. Rosaire Garon⁴ travaille depuis quelques décennies à compiler des données sur la culture sous toutes ses dimensions et sur les pratiques culturelles de la population du Québec. Se basant principalement sur les travaux de leur collègue, Claude Edgar Dalphond et Michel Pelletier⁵ ont produit, pour chacune des régions du Québec et chacun des territoires de CRÉ de la Montérégie, un portrait statistique contenant de l'information provenant de différentes sources. De nombreuses données provenant du *Portrait statistique de Longueuil* seront intégrées au présent document, principalement à la partie 2 qui expose les différents secteurs culturels. De plus, une remarque mérite ici d'être formulée :

Les données sur la fréquentation, les comportements relatifs aux pratiques culturelles et la perception de l'accessibilité proviennent d'un sondage comportant un échantillonnage de chacune des régions du Québec, dont un certain nombre de répondants du territoire de la CRÉ de Longueuil.

- Il s'agit ici de données obtenues à la suite d'une compilation des déclarations formulées par les répondants et non pas en fonction de résultats mesurés.
- Il n'est pas possible de déterminer si la fréquentation alléguée vise des institutions établies sur le territoire.

Dans la première partie, décrivant le territoire de l'agglomération de Longueuil, les données proviennent essentiellement du Profil socioéconomique complémentaire au Plan quinquennal de développement régional (2007-2012) de la CRÉ de Longueuil (19 février 2007).

L'information relative aux personnes et aux organismes répertoriés dans les différents domaines culturels résulte d'un recensement réalisé par le Conseil montréalais de la culture et des communications. Par ailleurs, lorsque les données proviennent d'autres sources, la référence est inscrite en note de bas de page.

⁴ Garon, Rosaire, (2005), *Les pratiques culturelles au Québec, recueil statistique*, Québec, Ministère de la Culture et des Communications, 299 pages.

⁵ Ministère de la Culture et des Communications, Direction de la recherche, des politiques et du lectorat (décembre 2005), *Diagnostic régional, Volet 1 : Analyse statistique*, 23 pages. Les documents peuvent être consultés à l'adresse électronique suivante : www.mcccf.gouv.qc.ca.

La section « éléments d'analyse » (partie 3 des fiches) met en évidence des éléments qui permettent d'apprécier le positionnement de la culture au regard d'une dimension particulière. Pour ce faire, des comparaisons sont établies en rapport avec les données équivalentes pour la moyenne des régions du Québec et du territoire des autres CRÉ de la Montérégie (Montérégie-Est et Vallée-du-Haut-Saint-Laurent). De plus, afin de s'assurer que les éléments comparés sont évalués sur des bases similaires, il a été jugé utile de proposer une comparaison avec une entité qui comporte des caractéristiques semblables en fonction de sa taille et de son positionnement dans la dynamique métropolitaine. Pour la CRÉ de Longueuil, les informations relatives à la région de Laval seront ainsi présentées lorsqu'une telle comparaison apparaîtra justifiée.

Partie 1

Éléments généraux du portrait de la CRÉ de Longueuil

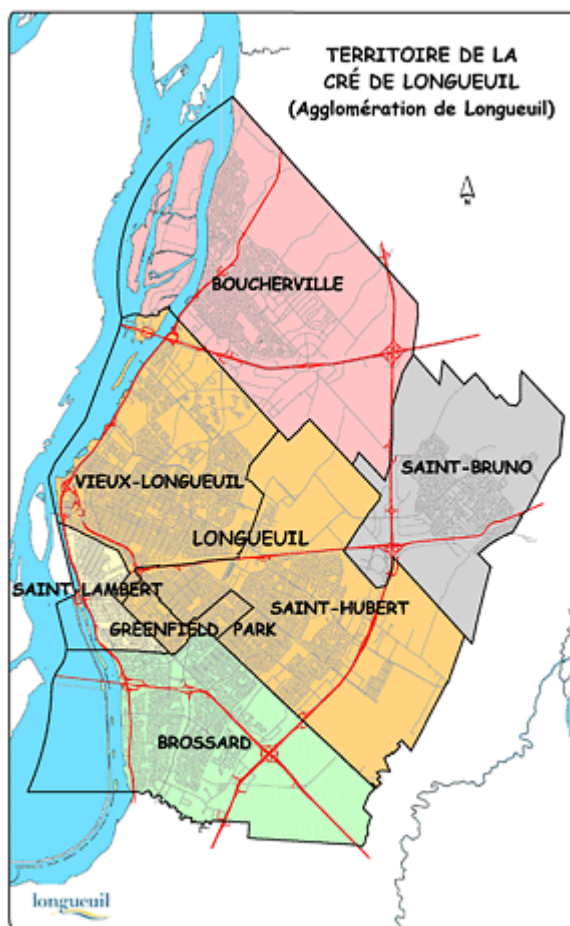
1.1 Caractéristiques territoriales

Plusieurs éléments d'ordre géographique, démographique ou encore économique ont un impact déterminant sur l'ensemble du développement du territoire de la CRÉ de Longueuil, et certains d'entre eux contribuent à façonner la réalité culturelle locale. Un survol permettra de mieux saisir leur incidence, apportant un éclairage qui facilitera la lecture de l'univers culturel du territoire.

Géographie et subdivision du territoire

La CRÉ de Longueuil se situe sur la rive-sud du fleuve Saint-Laurent, au sud de la Ville de Montréal. Elle est bordée à l'est par la CRÉ Montérégie Est et à l'ouest par la CRÉ Vallée-du-Haut-Saint-Laurent. Le territoire de la CRÉ de Longueuil correspond à celui de l'agglomération de Longueuil, qui exerce certaines compétences de MRC et comprend les municipalités de Boucherville, de Brossard, de Saint-Bruno-de-Montarville, de Saint-Lambert et de Longueuil (composé de trois arrondissements, soit Greenfield Park, Vieux-Longueuil et Saint-Hubert).

- Le territoire couvre une superficie de 284 km², soit le plus petit territoire de CRE au Québec.
- Toutes les municipalités font partie de la Communauté métropolitaine de Montréal.
- Près du tiers du territoire est désigné à vocation agricole.
- La quasi totalité de la population réside en zone urbaine.
- L'agglomération longe la voie maritime du fleuve Saint-Laurent, du nord-est au sud-ouest.
- La CRÉ fait face à l'Île de Montréal, à laquelle elle est reliée par trois ponts, un pont-tunnel, ainsi que par une ligne de métro et une ligne de train de banlieue.
- Les principaux axes routiers traversant le territoire sont les autoroutes 10, 20 et 30, qui donnent, entre autres, accès au nord-est américain et à l'Ontario, ainsi que les routes 112, 116, 132 et 134.
- Deux parcs nationaux se trouvent sur le territoire : le parc des Îles-de-Boucherville et celui du Mont-Saint-Bruno.
- Près de 250 km de voies cyclables sillonnent le territoire de la CRÉ et le relie aux régions voisines.



Source : Direction de l'aménagement et du développement du territoire, Ville de Longueuil

Subdivisions territoriales

Quoique situées à proximité les unes des autres, les municipalités qui composent la CRÉ de Longueuil ne se sont pas développées au même moment. Le développement du territoire de la CRÉ de Longueuil s'est fait progressivement. De plus, les municipalités ont chacune leur unicité sur les plans culturel, social et économique. Voici quelques informations sur les particularités de chacune des municipalités.

Tableau 2 – Distribution de la population – CRÉ de Longueuil (2005)

Municipalités	Population	Proportion (%)
Longueuil	232 005	60
Brossard	71 231	18
Boucherville	38 517	10
Saint-Bruno-de-Montarville	24 568	6
Saint-Lambert	21 877	6

Boucherville : Située au nord de l'agglomération, à l'est de Longueuil, et bordée par la Rivière-aux-Pins, la municipalité de Boucherville est l'une des plus anciennes seigneuries de la région montréalaise (1667). La municipalité comprend l'archipel des Îles-de-Boucherville et une vaste part de terres agricoles, alors que sa portion sud-est est industrielle et commerciale. Le pont-tunnel Louis-Hippolyte-Lafontaine, assurant la liaison entre Montréal et la Montérégie (à proximité de Boucherville), a largement contribué au développement de Boucherville entre les années 60 et 80.

Brossard : Municipalité la plus récemment développée et essentiellement résidentielle, elle est située au sud du territoire et bordée au sud-ouest par la rivière Saint-Jacques. L'est de la ville est principalement agricole et comporte un secteur boisé. Un nouveau et imposant développement commercial se trouve à l'intersection des autoroutes 10 et 30. Le pont Champlain enjambe le fleuve Saint-Laurent entre Montréal et Brossard.

Longueuil : Environ 60 % de la population de la CRE de Longueuil y réside. Deux pôles de développement majeurs structurent le territoire : la zone du métro de Longueuil (le Pôle universitaire) et la zone aéroportuaire de l'arrondissement de Saint-Hubert. La ville, telle qu'on la connaît aujourd'hui, est le résultat d'un regroupement de quatre villes qui sont maintenant rassemblées en trois arrondissements : Vieux-Longueuil (anciennes villes de Longueuil et de Lemoyne), Saint-Hubert et Greenfield Park. Une portion au nord du territoire du Vieux-Longueuil est consacrée aux activités industrielles et se joute à celles de Boucherville. Les parties nord et est de Saint-Hubert sont surtout vouées à l'agriculture. Longueuil est reliée à Montréal par le pont Jacques-Cartier, le pont-tunnel Louis-Hippolyte-Lafontaine et le métro de Montréal.

Saint-Lambert : Longeant le fleuve Saint-Laurent, à l'ouest de Longueuil, la plus petite municipalité du territoire est entièrement urbanisée. Dès 1859, elle est reliée à Montréal par le premier lien ferroviaire traversant le Saint-Laurent entre Montréal et la rive-sud, le pont Victoria. À cette époque, la municipalité de Saint-Lambert constitue la porte d'entrée principale de la population montréalaise en Montérégie.

Saint-Bruno-de-Montarville : La municipalité se développe grâce à la présence du mont Saint-Bruno, partie intégrante des collines montréalaises et du paysage de la région. Construite au pied du mont Saint-Bruno, la municipalité se trouve au nord-est du territoire et elle est constituée, dans une large part, de zones agricoles. Des liens routiers majeurs traversent son territoire : l'autoroute de l'Acier (30) et le boulevard Sir-Wilfrid-Laurier (route 116).

Démographie

- La population totale de l'agglomération se chiffrait à environ 388 000 habitants en 2005, soit 28 % de la population montréalaise.
- Avec environ 1377 habitants par km², le territoire de la CRÉ de Longueuil serait le troisième plus densément peuplé au Québec.
- Le taux de croissance de la population entre 2001 et 2011 a été établi à 5,1 %; ce taux est inférieur à celui de la région (6,4 %).
- La proportion de jeunes (17,4 %) et d'ânés (11,5 %) se situe près des moyennes régionale et provinciale.
- La part de la population âgée de plus de 45 ans est de 43 %, augmentant de 10 points de pourcentage en 10 ans.

Profil linguistique

- La région est majoritairement francophone, comptant 8,5 % d'anglophones installés dans toutes les localités, avec une proportion plus importante dans l'arrondissement Greenfield Park et à Saint-Lambert.
- 10,4 % d'allophones, dont près de la moitié se trouvent à Brossard (proportion de population allophone supérieure à la moyenne régionale, qui serait la troisième plus élevée au Québec).
- Un arrondissement avec un statut bilingue, Greenfield Park.

Économie

- Taux de chômage pour l'année 2005 (6,2 %) sous les moyennes montréalaise (6,9 %) et québécoise (8,3 %).
- Le revenu personnel par habitant (33 338 \$ en 2005) est supérieur aux moyennes régionale (31 087 \$) et provinciale (29 499 \$).
- Les secteurs suivants, bioalimentaire, métaux ferreux, microélectronique, aéronautique et transport terrestre, constituent les créneaux d'excellence du territoire⁶.

Scolarité

- La proportion de la population avec une scolarité postsecondaire (55 %) est près des moyennes régionale et québécoise.
- Une part de la population a fait des études universitaires plus longues (16,3 %) que dans l'ensemble de la Montérégie (12,2 %) et du Québec (14 %).

Histoire, archéologie et culture

- Les premières phases d'occupation du territoire remontent à la période préhistorique avec l'établissement de groupes d'amérindiens. Il y a de cela près de 12 000 ans, les premiers regroupements humains en provenance des États-Unis font leur apparition sur le territoire du Québec. Plusieurs sites archéologiques situés dans le Parc national des Îles-de-Boucherville ainsi que dans le Vieux-Longueuil témoignent de cette présence millénaire des populations autochtones. Même si ces populations autochtones ont cohabité pendant plusieurs années avec les Européens, il ne reste aujourd'hui aucune concentration d'autochtones sur le territoire.
- Avec l'arrivée des Européens au 17^e siècle, le Régime français s'installe. S'ensuit une période de développement des faubourgs et de l'agriculture. Le Vieux-Boucherville et la partie historique du Vieux-Longueuil (tous deux constitués en sites du patrimoine) témoignent du Régime seigneurial. Le territoire est encore aujourd'hui marqué par cette période faste; des paysages agricoles sont observables, et la trame urbaine rappelle, par endroits, ce type de lotissement caractéristique.
- Le développement du territoire prend un autre tournant avec l'achèvement de la construction du pont Victoria, en 1859. Premier lien ferroviaire entre Montréal et la Rive-Sud, cette infrastructure favorise le développement résidentiel, commercial ainsi qu'industriel. Mais c'est au milieu du

⁶ L'entente de principe ACCORD (Action concertée de coopération régionale de développement) de la Montérégie, conclue en 2004, identifie les créneaux d'excellence.

20^e siècle que le territoire est véritablement marqué par un développement résidentiel important. L'ajout au réseau routier de deux autres ponts, d'un pont-tunnel ainsi que du métro favorise cette éclosion du développement suburbain.

- L'aéroport de Saint-Hubert est un élément majeur du patrimoine québécois : il s'agit du premier aérodrome civil du Canada. En 1928, Saint-Hubert devient la base de la première route postale aérienne Canada-États-Unis. Cet aéroport est considéré à l'époque comme l'un des plus modernes. Il connaîtra une double vocation, militaire et civile, lorsque, au moment de la Seconde Guerre mondiale, l'armée canadienne s'y installera jusqu'en 1995.
- Le patrimoine religieux sur le territoire est aussi important comme en témoigne la cocathédrale Saint-Antoine-de-Padoue, dans le Vieux-Longueuil, et dont la construction a été terminée en 1887. Sans compter que l'on dénombre une diversité inhabituelle de confessions sur le territoire : catholique, anglicane, unie, presbytérienne, évangélique et autres.
- Le territoire de Longueuil s'étant développé essentiellement après la Seconde Guerre mondiale, on y trouve un patrimoine moderne important : par exemple, le premier boulevard conçu spécifiquement pour l'automobile (Taschereau, en 1932), les tout premiers centres commerciaux couverts (Place Greenfield Park, dont la construction débute en 1955, Place Jacques-Cartier, qui date de 1957), la première école polyvalente du Québec (Gérard-Filion) et la première banlieue pavillonnaire (Brossard).
- Le territoire de Longueuil présente un riche potentiel au plan archéologique, notamment en raison de l'implantation des premiers établissements sous le régime seigneurial, situés à l'intérieur des limites des sites du patrimoine du Vieux-Longueuil et du Vieux-Boucherville, et dans les aires autour des monuments historiques classés.
- En 2007, la Ville de Longueuil fête le 350^e anniversaire de la fondation de la seigneurie de Longueuil par Charles Le Moyne en 1657.

1.2 Facteurs de développement

Différents facteurs inhérents au profil de développement du territoire génèrent des effets qui affectent l'ensemble des secteurs socioéconomiques et, conséquemment, influencent l'univers culturel de la CRÉ de Longueuil. Le territoire a été le théâtre d'une réorganisation en 2002, avec la Loi portant sur la réforme de l'organisation territoriale municipale des régions métropolitaines de Montréal, de Québec et de l'Outaouais, qui fusionnait les sept villes pour former une nouvelle entité municipale désignée sous le nom de Longueuil. En 2006, quatre de ces anciennes villes, alors devenues des arrondissements, ont été reconstituées en municipalités en vertu de la Loi concernant la consultation des citoyens sur la réorganisation territoriale de certaines municipalités. Aujourd'hui, les différentes entités municipales sont regroupées au sein d'un conseil d'agglomération. On y compte les villes de Brossard, de Boucherville, de Saint-Bruno-de-Montarville, de Saint-Lambert et de Longueuil avec ses trois arrondissements. Ces changements administratifs de gouvernance ont certainement influencé le sentiment identitaire et d'appartenance de la population de la CRÉ de Longueuil.

Une double identité, montréalaise et montréalienne

Voisine de Montréal, séparée par le fleuve Saint-Laurent, mais tout de même reliée par quatre voies de transport automobile, une ligne de métro et une voie ferroviaire, l'agglomération de Longueuil fait partie de la Montérégie, même si la population qui l'habite est sous l'emprise gravitationnelle de la métropole. Environ 64 % des travailleurs de l'agglomération occupent un emploi à l'extérieur du territoire (majoritairement du côté de Montréal), et, sur le plan de la consommation et des habitudes de fréquentation culturelle, le marché montréalais exerce une influence déterminante sur les choix des citoyens. En procédant à la mise en place d'une CRÉ, spécifiquement dévolue au territoire de l'agglomération de Longueuil, et qui est par ailleurs couverte par le nouveau périmètre de la CMM, on vient, en quelque sorte, reconnaître la double appartenance de ce territoire à la Montérégie et à la zone métropolitaine. Cette réalité se traduit par le concept « Rive-sud » aussi utilisé pour décrire la portion de la Montérégie située dans la couronne sud immédiate de Montréal.

Un pôle d'enseignement majeur et des centres de recherche d'envergure

En Montérégie, le territoire de la CRÉ de Longueuil est certainement le mieux desservi par les institutions scolaires. Tous les niveaux du système d'éducation québécois y sont représentés. À Longueuil, au cœur du quadrilatère névralgique où se trouvent la station de métro et le terminus d'autobus, un important complexe universitaire a pris forme au cours des dernières décennies : les universités représentées dans ce pôle universitaire offrent 130 programmes d'études et desservent près de 12 000 étudiants. Le développement de ce pôle se poursuit avec l'achèvement de la construction du complexe de l'Université de Sherbrooke.

La recherche et le développement sont fortement représentés sur le territoire. En effet, cinq centres publics de recherche sont actifs dans la CRÉ de Longueuil : le Centre technologique en aérospatiale (CTA), le Centre de recherche sur les grains (CRGN), l'Agence spatiale canadienne (ASC), le Centre des technologies du gaz naturel (CTGN) et l'Institut des matériaux industriels du Conseil national de recherches du Canada (CNRC-IMI).

Un réseau de transport diversifié et majeur

Comme il l'a été mentionné précédemment, plusieurs axes routiers majeurs traversent le territoire. Les municipalités de la CRÉ de Longueuil qui bordent le fleuve Saint-Laurent sont les hôtes de plusieurs ponts : le pont Champlain, le pont Victoria, le pont Jacques-Cartier et le pont-tunnel Louis-Hippolyte-Lafontaine. De plus, les autoroutes traversant le territoire assurent le lien vers l'est québécois, le nord des États-Unis ainsi que l'Ontario. La proximité de Montréal signifie aussi la proximité avec le port de Montréal, lequel favorise le déplacement des marchandises. En termes de transport collectif, le métro de Montréal se prolonge vers Longueuil et donne accès à un réseau de plus de 70 circuits d'autobus (RTL). Les résidents de Saint-Bruno-de-Montarville, de Saint-Lambert et de l'arrondissement Saint-Hubert sont également desservis par un réseau de trains de banlieue. Pour terminer, on retrouve sur le territoire un aéroport, celui de Saint-Hubert. Ses infrastructures permettent

d'accueillir tous les types d'avions et favorisent le déplacement des personnes autant que des marchandises.

Une qualité de vie appréciable combinée à la présence d'attraits naturels

Le milieu possède nombre d'atouts reflétant le potentiel du territoire de la CRÉ de Longueuil dans le domaine récréotouristique. En plus de son positionnement au centre d'un marché potentiel de 100 millions d'habitants, dans un rayon de 1000 kilomètres, le territoire recèle d'importants attraits naturels, dont la proximité avec le fleuve Saint-Laurent, la présence du mont Saint-Bruno, des Îles de Boucherville ainsi que du Parc régional de Longueuil. Le territoire est également traversé par un réseau de 250 kilomètres de pistes cyclables.

1.3 Partenaires à l'œuvre pour la culture dans la CRÉ de Longueuil

Plusieurs partenaires sont amenés à mettre en commun leurs ressources et leur expertise pour collaborer au développement culturel du territoire de Longueuil, et ce, en fonction de leur mission respective. Certains d'entre eux interviennent dans l'ensemble des secteurs d'activité sur les plans régional ou local; d'autres s'intéressent spécifiquement au secteur culturel sur le plan régional, alors que d'autres encore interviennent davantage à un palier national ou sont rattachés à la structure gouvernementale (ministères et sociétés d'État). Outre ceux-là, des partenaires des milieux associatifs et privés contribuent aussi à leur manière à la vitalité culturelle du territoire.

a. Les partenaires des structures territoriales

La Conférence régionale des élus (CRÉ)

Tel que mentionné précédemment, la décision de procéder à la mise en place des nouvelles structures de gouvernance régionale que sont les conférences régionales des élus a eu pour effet, en Montérégie, de fractionner la région en trois territoires distincts. Jusqu'alors sous la gouverne du Conseil régional de développement de la Montérégie (CRDM), les rouages de planification et de concertation du développement régional sont maintenant sous la responsabilité des conférences régionales des élus.

Ayant complété l'opération entourant la mise en place de sa structure de fonctionnement, la CRÉ de Longueuil a entrepris, au cours de 2006, les démarches inhérentes à la rédaction et à l'adoption de son premier plan quinquennal de développement. Ce document, qui contient les priorités de développement en fonction des différents secteurs, servira de cadre de référence pour orienter le développement du territoire. La CRÉ de Longueuil dispose des ressources financières du Fonds de développement régional, qu'elle utilise pour son fonctionnement et pour soutenir des interventions dans les secteurs correspondant aux priorités de développement définies. Le fonds permet également à la CRÉ de Longueuil de conclure, avec les ministères et les organismes du gouvernement du Québec, des ententes spécifiques de régionalisation. Pour l'année 2006-2007, la CRÉ de Longueuil a procédé à un appel de projets pour le développement de la culture et des communications. Onze projets liés au développement de la culture ont ainsi été sélectionnés dans le cadre de cet appel de projets, pour une somme totale de 200 000 \$.

Le centre local de développement (CLD)

Instances habituellement liées aux MRC, le centre locaux de développement a pour mission de rallier les forces vives de la communauté afin de mener des actions communes favorables au développement de l'économie et à la création d'emploi sur le territoire de la MRC. Certaines de ses interventions génèrent des retombées en culture.

Les municipalités

Les municipalités constituent la structure de regroupement la plus proche de la population et, par le fait même, la plus apte à déterminer ses besoins et à y répondre. À ce titre, elles sont identifiées comme la première instance responsable de la planification et du développement culturels de leur territoire. Elles sont appelées à intervenir dans le secteur de la culture et à adopter une vision globale du développement culturel de leur communauté.

Une étude réalisée par l'Observatoire de la culture et des communications du Québec et portant sur les dépenses des municipalités en culture⁷ démontre l'implication des municipalités. En 2003 et 2004,

⁷ Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Les dépenses culturelles des municipalités*, Statistiques en bref, n° 26, février 2007, 16 pages http://www.stat.gouv.qc.ca/observatoire/publicat_obs/occ_bref.htm.

7,2 % des budgets de fonctionnement de 11 municipalités examinées⁸ étaient consacrés à des dépenses culturelles. Les bibliothèques représentent une part importante de ces dépenses. De plus, les dépenses par habitant se chiffraient à 89,42 \$, en 2003, et à 93,35 \$, en 2004.

Au sein des municipalités, le dossier de la culture relève généralement d'une direction qui cumule en plus la responsabilité du sport et des loisirs. Au nombre des interventions en matière de culture, on compte donc celles attribuées aux loisirs culturels : organisation d'ateliers en arts plastiques, en théâtre, en poésie, en chant choral, en musique; soutien à des organismes tels des sociétés d'histoire et de généalogie ou des clubs de scientifiques en herbe.

Le volume et la diversité des services déployés ainsi que les équipements mis à la disposition de la communauté par les municipalités sont généralement en fonction de la taille de celles-ci, des volontés locales, et parfois de considérations historiques. Dans la CRÉ de Longueuil, les municipalités sont impliquées dans le secteur culturel, et cette implication déborde le secteur traditionnel des bibliothèques pour couvrir aussi ceux de la diffusion des arts de la scène, des arts visuels, des métiers d'art ou encore de la mise en valeur du patrimoine, tout en soutenant les organismes en culture et des événements culturels. En 2004, les investissements municipaux en culture atteignaient près de 22 millions de dollars, ce qui représente près de 60 \$ par habitant.

La Communauté métropolitaine de Montréal (CMM)

Créée en 2001, la Communauté métropolitaine de Montréal est un organisme de planification, de coordination et de financement qui regroupe 82 municipalités de l'Île de Montréal, de l'Île de Laval ainsi que celles des couronnes sud et nord. L'ensemble du territoire de la CRÉ de Longueuil fait partie du périmètre de la CMM. L'organisme exerce son mandat de concertation dans neuf secteurs de compétence, dont celui du développement artistique ou culturel. Compte tenu qu'il s'agit ici d'une responsabilité facultative au sens de la loi, dans les faits, la CMM n'a pas exercé son mandat dans ce secteur de compétence à ce jour.

b. Les partenaires gouvernementaux

Le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition Féminine (MCCCF)

Le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, appuyé par un réseau de sociétés d'État et d'organismes publics, a pour mission de favoriser, au Québec, l'affirmation, l'expression et la démocratisation de la culture ainsi que le développement des communications, et de contribuer à leur rayonnement à l'étranger. Ayant recours depuis plusieurs décennies à un mode de fonctionnement régionalisé, le MCCCF a procédé en 1991 à la mise sur pied de la Direction régionale de la Montérégie.

Sur le plan régional, le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine élabore et met en œuvre des stratégies et des actions de partenariat, assure la gestion de programmes et l'application de la Loi sur les biens culturels. De plus, il offre une expertise-conseil dans les divers champs d'intervention relevant de ses compétences. Au nombre des actions réalisées ces dernières années, mentionnons notamment les deux opérations d'envergure relatives à l'élaboration d'inventaires pour chacune des régions du Québec : ceux du patrimoine religieux et des œuvres d'art, effectués dans le cadre de la politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement. La Direction de la Montérégie collabore étroitement avec divers partenaires, dont les organismes culturels, le milieu scolaire et les propriétaires privés de biens patrimoniaux de même qu'avec les structures locales et régionales que sont les municipalités, les MRC et les CRÉ, avec lesquelles sont conclues des ententes, en conformité avec la Politique culturelle du Québec de 1992.

⁸ Gatineau, Laval, Lévis, Longueuil, Montréal, Québec, Rimouski, Rouyn-Noranda, Saguenay, Sherbrooke et Trois-Rivières, représentant près de 55 % de la population québécoise.

Le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ)

Le CALQ a pour mission de soutenir, dans chacune des régions, la création, l'expérimentation, la production artistique ainsi que le perfectionnement des artistes. Les interventions du CALQ, dans le cadre de ses programmes réguliers, se présentent sous deux formes, soit l'octroi de bourses et de subventions.

Tableau 3 – Bourses et subventions accordées par le CALQ entre 2001 et 2006

	Entre 2001 et 2006		Moyenne annuelle	
	Bourses et subventions	Montants	Bourses et subventions	Montants
Longueuil	186	2 518 852 \$	37	503 770 \$
Montréal	475	7 816 672 \$	95	1 563 334 \$

Le CALQ a signé un accord de coopération triennal avec le CMCC, ce qui lui permet d'obtenir des renseignements pertinents et rigoureux sur la situation et les besoins des communautés artistiques de la région, et de recevoir des avis sur diverses questions relatives à son mandat. En plus de rendre accessible aux artistes montréalais l'information pertinente ayant trait à la mission, aux mandats, aux programmes et aux modes de fonctionnement du CALQ, cette entente permet également la tenue d'activités spécifiques de promotion, de concertation et de partenariat avec les acteurs régionaux, telles que la remise du prix à la création artistique en Montréal du Conseil des arts et des lettres du Québec.

La Société de développement des entreprises culturelles (SODEC)

La SODEC a pour mandat de soutenir le développement des entreprises culturelles dans les domaines suivants : cinéma et télévision, disque et spectacle, livre, métiers d'art et patrimoine immobilier.

Tableau 4 – Aide financière accordée par la SODEC entre 2001 et 2006

	Entre 2001 et 2006		Moyenne annuelle	
	Aide financière	Montants	Aide financière	Montants
Longueuil	330	5 627 066 \$	66	1 125 413 \$
Montréal	621	9 100 601 \$	124	1 820 120 \$

Bibliothèque et Archives nationale du Québec (BAnQ)

Bibliothèque et Archives nationales du Québec a pour mission de rassembler, de conserver et d'offrir un accès démocratique au patrimoine documentaire québécois. Dans cet esprit, la société d'État valorise la lecture, la recherche ainsi que l'enrichissement des connaissances et elle soutient les organismes publics en matière de gestion de leurs documents. De plus, elle fait la promotion de la conservation et encourage l'accessibilité des archives privées. BAnQ offre un service de prêt de documents à l'ensemble des bibliothèques du Québec tout en supportant aussi des centres d'archives.

Autres ministères et organismes du gouvernement du Québec

Outre ceux spécifiquement rattachés au secteur culturel, d'autres ministères et organismes gouvernementaux apportent une contribution au développement culturel en fonction des interventions qui leur sont propres.

Tableau 5 – Contribution des organismes et des ministères à la culture

Emploi-Québec	Développement du service de formation continue destiné aux artistes, aux artisans et aux travailleurs culturels de la Montérégie.
Ministère des Affaires municipales et des Régions	Programme d'infrastructure (projets d'équipements culturels). Programme de la Société d'habitation du Québec (SHQ) pour la revitalisation de quartiers anciens.
Ministère des Transports	Prise en compte des éléments architecturaux, des paysages et de l'archéologie dans la réalisation de travaux routiers.
Ministère du Tourisme	Considération de la dimension culturelle dans le déploiement des mesures de promotion touristique.
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport	Positionnement de la culture dans la vie de l'école et les programmes d'enseignement.
Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation	Investissement dans la nouvelle Fiducie du Chantier de l'économie sociale, dont l'objectif est de permettre aux entreprises de l'économie sociale d'avoir accès à un financement à long terme, leur permettant de réaliser des activités dans divers secteurs et, dans certains cas, en culture.

Patrimoine Canadien et le Conseil des Arts du Canada (CAC)

Patrimoine Canadien est le ministère du gouvernement fédéral responsable des politiques et des programmes nationaux qui encouragent la participation à la vie culturelle et communautaire, favorisent la citoyenneté active et permettent l'établissement de liens entre les citoyens des différentes parties du Canada. La thématique patrimoniale est ici interprétée de façon large, en englobant le patrimoine matériel, la promotion de la diversité culturelle et le déploiement des politiques ayant trait aux langues officielles, aux communications et au développement des arts.

Parmi les leviers à sa disposition, le Conseil des Arts du Canada (CAC) est celui par lequel Patrimoine Canadien appuie financièrement les artistes et les artisans de même que les organismes artistiques professionnels dans les domaines de la danse, des arts médiatiques, de la musique, du théâtre, de la création littéraire, de l'édition, de l'interdisciplinarité, de la performance et des arts visuels.

Au cours des cinq dernières années, dans la CRÉ de Longueuil, plus de 2 800 000 \$ ont été investis par le CAC, soit une moyenne annuelle de plus de 560 000 \$. Plus de 40 % de cette somme touche le secteur des lettres et de l'édition (plus de 1 200 000 \$), et près de 15 % la musique (environ 400 000 \$).

c. Les partenaires du milieu associatif

1. Partenaires spécifiques à la culture

Conseil montérégien de la culture et des communications (CMCC)

Depuis 1977, le Conseil montérégien de la culture et des communications assiste, informe, regroupe et représente les professionnels de la culture en Montérégie. Il compte parmi ses membres plus de 150 artistes professionnels et près de 70 organismes culturels auxquels s'ajoutent une cinquantaine de partenaires. Son intervention, modulée par territoire de CRÉ, est présente dans l'ensemble de la Montérégie.

Afin de bien remplir son rôle conseil auprès des diverses instances en place, il documente le milieu culturel régional et en assure la concertation. Avec l'appui de son réseau, il initie des actions concrètes favorisant la promotion et la diffusion de la culture. Il coordonne de nombreux projets visant le développement des différentes pratiques artistiques, dont un programme de formation continue. En collaboration avec ses partenaires, il facilite la mise en place de leviers de développement culturel, notamment dans le domaine touristique. Il reconnaît l'apport culturel du milieu en remettant les prix Leaders de la culture en Montérégie, et encourage la relève artistique en remettant le prix Relève du CMCC.

Au cours des dernières années, le CMCC a effectué un nombre important de démarches visant différents secteurs de l'univers culturel. Mentionnons la réalisation en 2006 d'un portrait de la relève culturelle artistique en Montérégie qui visait à documenter la situation et à contribuer à l'amélioration des conditions de pratique par des interventions appropriées, comme la formation. En plus des interventions de concertation et d'animation auprès de ses membres, le CMCC participe à de nombreux projets impliquant des partenaires régionaux et locaux en matière de culture.

Société de développement des arts et de la culture (SODAC)

Instance para municipale spécifiquement vouée au développement des artistes et des organismes professionnels ainsi qu'à la promotion des arts sur le territoire de la Ville de Longueuil, la Société de développement des arts et de la culture (SODAC) a été créée afin de contribuer à la mise en œuvre de la première politique culturelle, adoptée en 1990. La SODAC offre un soutien financier à la création, à la production et à la diffusion, et développe aussi une programmation culturelle, dont les *Rendez-vous de la place St. Mark* (spectacles en plein air présentés gratuitement l'été). De plus, elle offre au Vieux-presbytère St. Mark un lieu d'expositions pour les artistes de Longueuil.

Association des bibliothèques publiques de la Montérégie

L'association des bibliothèques publiques de la Montérégie a été créée en 1985. Son mandat vise principalement à faire connaître les bibliothèques publiques de son territoire, à représenter la vie culturelle lors d'événements spéciaux et à élaborer des projets communs contribuant à favoriser la visibilité des bibliothèques. Sur le territoire, six bibliothèques sont membres de cette association.

Association des auteurs de la Montérégie

Créée en 1996 par des écrivains de la Montérégie, l'Association a notamment pour objectif de regrouper les auteurs et de promouvoir leurs œuvres. Acteur significatif de la vie littéraire de la région, cette association organise le Festival de littérature de la Montérégie. De plus, le réseautage, sur les plans tant régional, national qu'international, est l'un de ses objectifs.

Rideau et Réseau Scènes

Deux regroupements en arts de la scène offrent leurs services aux diffuseurs pluridisciplinaires sur les plans national ou interrégional. Chacun de ces regroupements favorise la concertation entre les membres, de façon à proposer une programmation diversifiée, de qualité et à l'affût des nouvelles tendances. De plus, les réseaux facilitent l'échange d'expertise, les économies d'échelle et la

réalisation de projets particuliers. À titre de diffuseur des arts de la scène, le Théâtre de la Ville (Longueuil) est membre de ces regroupements.

Montmusée

Ayant pour objectif de mettre en commun leurs ressources afin de maximiser leur rayonnement, les institutions muséales de la région ont convenu, en 1991, de former un regroupement qui favoriserait les échanges et le partage d'expertise. Montmusée regroupe aujourd'hui 17 institutions : musées, lieux d'interprétation et centres d'exposition, dont deux sur le territoire de la CRE de Longueuil. Souhaitant procurer au regroupement les ressources financières et humaines pour déployer des services répondant aux besoins des institutions membres, le Ministère et Montmusée ont conclu, en 2007, une entente visant la mise en place d'une Cellule régionale d'expertise en muséologie (CREM), et ce, pour une période expérimentale de trois ans.

Réseau Archéo-Québec

Le Réseau est une association à but non lucratif qui regroupe une centaine d'organismes et de personnes membres de la communauté archéologique québécoise. L'organisme oriente sa mission vers trois objectifs : la concertation entre les partenaires, la sensibilisation du public, et l'établissement de liens entre les acteurs du milieu de l'archéologie et ceux des autres secteurs, comme le tourisme. Depuis 2005, le Réseau organise en août le Mois de l'archéologie, à la grandeur du Québec. Plus de 50 sites y participent. Cet événement favorise l'intégration de l'archéologie au sein du tourisme culturel et d'apprentissage. Le Réseau développe aussi d'autres activités liées au tourisme d'apprentissage : « archéonature », « archéotour », « archéofouilles », « archéoguide » et « archéoscolaire ». Les bureaux du Réseau sont situés en Montérégie, dans le secteur Melocheville de la municipalité de Beauharnois, au Parc archéologique de la Pointe-du-Buisson.

Conseil du patrimoine religieux du Québec et sa table de la Montérégie

Bon nombre des bâtiments d'intérêt patrimonial que compte le Québec ont un caractère religieux. Confrontés au défi que pose la sauvegarde de ces bâtiments et dans un contexte où les ressources financières à la disposition des paroisses ne permettent pas de combler les besoins de base, les représentants des différentes confessions religieuses aux prises avec cette problématique ont uni leurs efforts au sein du Conseil du patrimoine religieux du Québec, auparavant appelé Fondation du patrimoine religieux. Créée en 1995, le Conseil a pour mission d'aider les fabriques et les communautés, propriétaires d'édifices, de biens mobiliers ou d'œuvres d'art d'intérêt patrimonial, à assurer la conservation et la mise en valeur de ceux-ci. Conjointement avec le Ministère, le Conseil gère ainsi des programmes qui permettent d'accorder un soutien financier pour la restauration des biens présentant un intérêt patrimonial.

Son fonctionnement étant structuré selon une approche décentralisée, sur le plan régional, le Conseil s'appuie sur onze tables de concertation au sein desquelles siègent des représentants des confessions religieuses au prorata du nombre de bâtiments dont chacune d'elles est propriétaire. En effet, le territoire de la région se démarque au regard de la diversité des confessions religieuses (particulièrement celles d'obédience protestante) possédant des bâtiments d'intérêt patrimonial. La Table de la Montérégie compte une dizaine de membres représentant les différentes confessions.

L'organisme Culture pour tous

Depuis le début de 2007, l'organisme, autrefois appelé les Journées de la culture porte maintenant le nom de Culture pour tous, et il est toujours l'instigateur des Journées de la culture. Bien plus qu'un simple événement qui revient annuellement à l'occasion de la rentrée d'automne, les Journées de la culture se sont hissées en dix ans d'existence au rang de programmation culturelle d'envergure. Durant trois jours, tout ce qui bouge en culture, artistes, artisans, écrivains et autres travailleurs culturels œuvrant individuellement, en équipe ou au sein de regroupements, est mis à contribution. Par des démonstrations, des visites, des expérimentations, des conférences, des circuits historiques, des visionnements ou encore des expositions commentées, les citoyens sont invités à prendre contact avec des œuvres, à visiter des lieux d'art ou à s'imprégner des processus de création et de diffusion souvent méconnus du grand public. En plus de bénéficier d'une visibilité sur le plan national, les

Journées de la culture trouvent écho sur le territoire de la CRE de Longueuil alors que l'ensemble du milieu culturel s'efforce d'offrir à cette occasion une programmation particulière.

2. Partenaires multisectoriels impliqués en culture

Loisir et sport Montérégie

Loisir et sport Montérégie a pour mission de promouvoir le loisir et le sport, d'en assurer la défense et le développement, et de stimuler la concertation et le partenariat entre les différents intervenants des milieux municipal, scolaire et associatif, et ce, dans les six secteurs de loisirs suivants : le sport, le loisir culturel, le loisir scientifique, le loisir socioéducatif, le loisir de plein-air et le loisir touristique. L'organisme coordonne quatre activités particulières ayant spécifiquement trait aux arts, à la culture et au patrimoine : le programme de la Jeune relève amateur, le concours Secondaire en spectacle, le Rendez-vous de la Francophonie et l'initiative Roulez vers la culture.

Tourisme Montérégie

La promotion du tourisme, des institutions et des événements du territoire est assurée par une association touristique régionale (ATR), Tourisme Montérégie. L'organisme regroupe un ensemble d'intervenants et s'efforce d'intégrer les différents attraits du territoire à l'offre touristique. De manière générale, les éléments culturels du territoire bénéficient d'une mise en valeur avantageuse. De concert avec le Conseil montérégien de la culture et des communications, plusieurs initiatives ont été développées au cours des dernières années telles un calendrier culturel et un circuit de découverte du patrimoine religieux, en plus de trois circuits virtuels (musées, arts visuels et métiers d'art).

d. Les partenaires du milieu de l'entreprise

Outre les partenaires publics et ceux du milieu associatif, les partenaires du milieu de l'entreprise apportent aussi une contribution à l'essor culturel, soit en offrant un support aux initiatives existantes ou en ciblant la culture comme secteur où réaliser leurs activités.

Commandites et mécénat

Les entreprises sont de plus en plus disposées à associer leur nom au développement d'activités culturelles qui présentent un potentiel de rayonnement. Cette contribution peut prendre la forme d'une participation appréciable visant des objets variés. À titre d'exemple, sur le territoire de Longueuil, soulignons la contribution financière de la compagnie Pratt & Whitney Canada au fonctionnement du Théâtre de la Ville (TDVL), depuis 10 ans dans le cadre d'une entente de commandite. En effet, à titre de commanditaire principal, une des salles de spectacle du TDVL porte le nom du commanditaire, soit la salle Pratt & Whitney Canada (900 places).

De plus en plus, au Québec, on observe une tendance des entreprises, corporations et fondations à choisir le secteur culturel comme bénéficiaire de leurs gestes philanthropiques, une pratique déjà bien implantée dans l'univers anglo-saxon. C'est dans l'optique de favoriser l'engagement de l'entreprise et des particuliers que le programme Placements Culture a été institué en novembre 2005. Une fois qualifiés, les organismes culturels peuvent bénéficier de subventions de contrepartie d'un montant équivalent, ou multiplié par 2 ou 3 selon leur taille, des sommes amassées auprès de sources privées (certains particuliers, entreprises ou fondations). Le programme Placements Culture est géré par le CALQ. Sur le territoire de la CRE de Longueuil, un organisme a déjà obtenu une réponse favorable de Placements Culture. Il est maintenant engagé dans une démarche de collecte de fonds qui pourrait lui donner accès à une subvention de contrepartie s'élevant jusqu'à 75 000 \$.

Les entreprises culturelles

Bon nombre de créateurs ou d'entreprises œuvrent dans le domaine de la création, de la production et de la diffusion de produits culturels québécois. Cinéma et télévision, musique et variétés, livre et métiers d'art sont autant de secteurs à l'intérieur desquels ils évoluent. La contribution de ces

entreprises au développement culturel du territoire sera relatée en deuxième partie à l'intérieur des fiches des secteurs couverts.

e. La contribution des personnes

Partenaires du développement culturel, de nombreux citoyens apportent, par leur engagement bénévole, une contribution à l'essor culturel de leur communauté. Dans la CRÉ de Longueuil, 51 % de la population s'adonne à la pratique d'une forme d'expression artistique amateur, et 34 % de la population pratique une forme de bénévolat. Ces résultats sont nettement supérieurs à ceux des régions de Laval (44 % et 29 %), du reste de la Montérégie (46 % et 30 %) et même de Montréal (51 % et 28 %). Longueuil se démarque donc nettement à cet égard.

D'autres personnes, propriétaires d'un bien immobilier protégé en vertu de la Loi sur les biens culturels, consacrent beaucoup d'attention à la conservation des éléments marquants de notre patrimoine bâti. En faisant ici mention de l'action de ces personnes, l'objectif poursuivi consiste à souligner leur engagement essentiel.

1.4 Leviers de développement culturel

Les partenaires régionaux disposent d'outils qui facilitent la mise en place des mécanismes de concertation et de promotion en matière de culture, permettant ainsi de positionner le secteur culturel au cœur de la dynamique de développement du territoire.

L'aide financière des programmes des ministères et des organismes

Les partenaires gouvernementaux identifiés à la section précédente disposent d'une variété de programmes qui permettent aux organismes, aux artistes, aux artisans et aux écrivains d'obtenir une aide financière pour réaliser leurs activités de fonctionnement, les projets liés à leur intervention ou encore pour faciliter leur mise en marché.

Par ailleurs, l'aide financière du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine peut aussi être attribuée dans le cadre d'ententes de partenariat avec une municipalité ou une CRE. Cette aide peut aussi servir à la réalisation de projets d'immobilisation visant des équipements culturels ou à la restauration de bâtiments patrimoniaux, ou à leur transformation en fonction d'une nouvelle vocation.

S'ajoute aux programmes réguliers du Ministère le Fonds du patrimoine culturel québécois. Créé en septembre 2006, le Fonds bénéficie d'une partie des ressources financières générées par la taxe sur les produits du tabac. Ce Fonds permet d'accroître et de consolider les subventions dans le domaine du patrimoine, soit pour la conservation et la mise en valeur des biens culturels ou des œuvres issues de la politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement, soit pour soutenir les institutions muséales dans le renouvellement de leurs expositions permanentes.

L'entente spécifique en culture

L'entente spécifique est un outil que le gouvernement du Québec met à la disposition des régions afin de contribuer au développement d'un domaine particulier d'intervention. Instance maintenant désignée comme maître d'œuvre de telles démarches, les CRÉ sont invitées à conclure avec les ministères et organismes gouvernementaux, en mettant à contribution les autres partenaires concernés, une entente visant des objets particuliers pour lesquels les signataires s'engagent à conjuguer leurs efforts.

En Montérégie, la dernière entente spécifique régionale en culture couvrait la période 2002-2006 et prévoyait une injection financière de 606 000 \$. La participation financière du CRDM, qui en était responsable au plan régional, s'élevait à 280 000 \$, et celle du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, à 326 000 \$. Le CMCC a été associé à l'entente, et, selon les circonstances, s'y sont joints des représentants des ministères du Tourisme, de l'Éducation et des Régions, en plus, pour la dernière année, de ceux des trois CRÉ de la Montérégie.

Au terme de cette entente spécifique régionale en culture, les 34 projets réalisés se sont partagés des subventions de 410 000 \$ et ont généré des investissements en culture de plus de 1,5 M \$. Parmi ces projets, huit se sont réalisés spécifiquement sur le territoire de la CRE de Longueuil, alors que deux ont eu des retombées sur l'ensemble du territoire de la Montérégie.

L'entente spécifique en culture, qui devrait faire l'objet de pourparlers au cours de l'année 2008 entre la CRE de Longueuil et le MCCCCF, constituera une nouvelle opportunité de poursuivre le développement culturel du territoire en fonction des enjeux qui auront été ciblés dans le cadre de la présente démarche diagnostique.

Les politiques culturelles

En adoptant sa politique culturelle, en 1992, le gouvernement du Québec poursuivait des objectifs de démocratisation de la culture et d'appropriation par les divers intervenants du développement culturel de leur milieu. À cet effet, le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine considère que les municipalités et les MRC sont les mieux placées pour déterminer les types d'intervention les plus appropriés afin de répondre aux besoins de leurs citoyens. Le Ministère comme l'ensemble des partenaires du milieu culturel encouragent ainsi la municipalité ou la MRC à se doter d'une politique culturelle. Ce faisant, elles posent un diagnostic sur leur développement culturel, définissent les objectifs qu'elles entendent poursuivre, et favorisent des partenariats qui permettront l'atteinte de ces derniers.

Après 15 ans d'application, il est possible de constater que les objectifs de la Politique culturelle du Québec ont produit des effets concrets. Dans la CRE de Longueuil, chacune des municipalités est dotée d'une politique culturelle. Depuis juillet 2005, la Ville de Longueuil en est à sa deuxième politique culturelle, alors que celles des autres municipalités datent déjà de plusieurs années et nécessiteraient dans certains cas une mise à jour.

Tableau 6 – Caractéristiques des politiques culturelles adoptées sur le territoire

<p>Les politiques culturelles municipales renferment des préoccupations semblables les unes par rapport aux autres :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ L'accessibilité à la culture pour tous;▪ La conservation et la mise en valeur du patrimoine;▪ Le soutien aux artistes et aux organismes culturels;▪ Le renforcement de l'identité territoriale et du sentiment d'appartenance des citoyens;▪ L'incitation du milieu à se prendre en main.
--

Les ententes de partenariat avec les municipalités

Lorsqu'une politique culturelle a été adoptée, les ententes de développement culturel entre les municipalités (ou les MRC) et le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine permettent la mise en place d'un cadre d'échange, de planification et de concertation de l'intervention dans le secteur culturel. C'est un outil qui permet de prendre en compte les préoccupations et les objectifs locaux, et d'associer les partenaires à la réalisation de projets dans le cadre d'une collaboration souple. Entre 2000 et 2003, une entente en patrimoine était en vigueur entre la Ville de Longueuil et le MCCCCF. Dès d'adoption de sa politique culturelle, la Ville et le MCCCCF ont travaillé conjointement au développement d'une entente de partenariat en culture. La conclusion au printemps 2007 d'une entente triennale en est le résultat. Cette entente permet de générer un investissement total de 1 M\$ (500 000 \$ de la Ville et 500 000 \$ du Ministère), au cours des trois prochaines années, à Longueuil.

Les ententes de partenariat Villes et Villages d'Art et de Patrimoine (VVAP)

Les ententes VVAP s'adressent principalement aux municipalités et aux MRC qui désirent se doter d'une expertise en culture pour mettre en œuvre un plan d'action relatif aux richesses artistiques, patrimoniales et touristiques de leur territoire. Le programme encourage financièrement l'embauche d'un agent qui travaille à structurer le développement culturel sur le territoire en favorisant la concertation des intervenants culturels et la réalisation d'une variété de projets. De plus, l'adoption d'une politique culturelle et l'élaboration d'un plan d'action sont souvent des éléments stratégiques du développement culturel auxquels les agents VVAP sont appelés à contribuer. Les agents de développement culturel reçoivent, en parallèle, une formation qui favorise le partage d'expertises ainsi que la valorisation des initiatives et des forces vives de la culture de chaque localité. Dans la CRE de Longueuil, la Ville de Longueuil a embauché un agent de développement culturel (VVAP).

La Loi sur les biens culturels

En adoptant la Loi sur les biens culturels, le gouvernement du Québec s'est donné les moyens d'agir afin d'assurer la sauvegarde et la mise en valeur des éléments les plus représentatifs et les mieux conservés du patrimoine québécois. Soucieux de faire en sorte que la population et les instances locales s'approprient les préoccupations relatives à l'histoire et à l'architecture, le législateur s'est de surcroît assuré que des dispositions spécifiques soient prises afin que les municipalités puissent intervenir. En vertu de la Loi, celles-ci peuvent, de leur propre initiative ou à la demande de citoyens, identifier et protéger des biens présentant un intérêt patrimonial à l'échelle locale ou régionale, en procédant à la citation de monument historique ou en constituant un site du patrimoine.

Le schéma d'aménagement

En adoptant son schéma d'aménagement, l'agglomération de Longueuil énonce les orientations sur lesquelles se fondent la planification et l'utilisation de son territoire. Cet exercice permet de qualifier l'intérêt des différentes zones en fonction de critères historiques, culturels, esthétiques ou écologiques. L'agglomération procédera alors à un développement cohérent de son territoire et assurera la mise en valeur de ses éléments récréotouristiques ou patrimoniaux, contribuant de cette manière à créer un sentiment d'appartenance de la population à son milieu. Pour que le schéma d'aménagement produise les résultats attendus, il importe que le milieu y adhère et que les municipalités concernées contribuent à son application.

Le plan d'urbanisme

Au palier municipal, c'est par le plan d'urbanisme que sont identifiées les orientations s'appliquant à l'utilisation du territoire. En effet, le plan d'urbanisme d'une municipalité peut inclure des éléments couvrant l'ensemble de son développement, dont ceux relatifs au secteur culturel. De plus, la municipalité peut se doter d'un programme particulier d'urbanisme (PPU). Il permet d'énoncer des priorités relativement à la vocation à accorder à certains espaces, ou encore de cibler des zones patrimoniales à protéger et à restaurer pour la conservation de ces milieux bâtis. Deux outils réglementaires peuvent être utilisés : un plan d'implantation et d'intégration architectural (PIIA) et un plan d'aménagement d'ensemble (PAE). Le premier a pour but d'assurer l'intégration des éléments bâtis au paysage dans certaines zones, et le deuxième d'éviter le développement chaotique du milieu tout en préservant certains ensembles.

1.5 Survol du paysage culturel

Avant d'entreprendre une description de la réalité culturelle de la CRE de Longueuil, en fonction d'une lecture disciplinaire, il apparaît pertinent de se livrer ici à un survol de son paysage culturel en identifiant les différents éléments qui contribuent à la vitalité culturelle du milieu dans chacune des municipalités du territoire.

Tableau 7 – Leviers de développement culturel mis à profit dans les municipalités de la CRE de Longueuil

	Politique culturelle	Entente de partenariat	Agent VVAP
Boucherville	X		
Brossard	X		
Longueuil	X	X	X
Saint-Bruno-de-Montarville	X		
Saint-Lambert	X		

Boucherville

L'une des plus anciennes municipalités du Québec, la seigneurie de Boucherville, a vu le jour en 1667. Autrefois, l'agriculture dominait le paysage du secteur alors qu'aujourd'hui s'y juxtaposent des fonctions résidentielles et industrielles. Située en bordure du fleuve Saint-Laurent, la municipalité donne aux riverains ainsi qu'aux résidents un accès à ce plan d'eau majeur, puisque le prolongement de la route 132 s'est effectué plus loin sur les terres. Depuis le prolongement de la route 132, un parc linéaire longe le fleuve.

La population du faubourg augmente constamment pour connaître un véritable boom démographique au milieu du 20^e siècle : la population était de 3030 habitants, en 1951; de 8182 habitants, en 1961 (avant le pont-tunnel); et de 21 072, en 1971 (après le pont-tunnel), la plus importante croissance démographique de Boucherville en si peu de temps. Aujourd'hui, la population se chiffre à près de 39 000 habitants. Le développement du réseau routier au sud du Saint-Laurent ainsi que la construction du pont-tunnel Louis-Hippolyte-Lafontaine ont contribué à cette éclosion démographique.

D'une superficie de plus de 8 km², le parc national des Îles-de-Boucherville constitue un élément marquant du paysage naturel et culturel de la municipalité. Le chapelet d'îles était à une autre époque dédié à l'agriculture et à la villégiature. Les îles sont aujourd'hui reconnues pour leur réseau cyclable, les activités nautiques ainsi que la mise en valeur du patrimoine archéologique. À l'accueil du parc, sur l'île Sainte-Marguerite, une exposition permanente raconte l'histoire des îles.

Fort d'une histoire importante, étudiée et diffusée par la Société d'histoire des Îles-Percées, le patrimoine bâti de cette municipalité est diversifié et d'un grand intérêt. À cet égard, la Ville de Boucherville a procédé en 1989 à la désignation du Vieux-Boucherville en site du patrimoine, en vertu de la Loi sur les biens culturels. De plus, le patrimoine de la ville est mis en valeur par la Société du patrimoine de Boucherville. Les arts ont également une place de choix dans les deux galeries commerciales, soit la Galerie 500 et la Galerie Vieux-Village. Un Salon des métiers d'art se tient aussi à chaque année ainsi qu'un Symposium Arts et Jardins, organisé par la Société d'horticulture et d'écologie de Boucherville.

Brossard

Cette municipalité s'est largement développée dans les années 70. Dans la foulée du développement routier du sud du Québec, Brossard a accueilli le pont Champlain sur son territoire. Des axes routiers

majeurs sillonnent le celui-ci, dont les autoroutes 10 et 30. À l'intersection de ces deux axes se développe actuellement un noyau commercial d'une ampleur appréciable, le Complexe Dix/30. Le site compte un mégacinéma (Cineplex Brossard) et comprendra une importante salle de spectacles.

À l'origine, Brossard était un territoire essentiellement voué à l'agriculture. Certains aspects du paysage de cette municipalité sont encore empreints du passé agricole, dont le chemin des Prairies, où l'on retrouve encore plusieurs maisons de ferme. La préservation de l'héritage agricole et paysager de ce secteur est un enjeu d'importance pour le territoire de la CRE de Longueuil. L'étalement urbain effréné qui s'est manifesté de façon particulière à Brossard dans les dernières décennies en démontre la fragilité et laisse la trace d'un développement contemporain, où l'architecture des banlieues modernes est mise en évidence. Enfin, la ville compte une importante communauté multiculturelle, qui contribue au dynamisme du milieu.

Certains événements en culture se tiennent chaque année à Brossard, dont le Salon des métiers d'art et le Salon des arts visuels. À l'année longue, la Galerie Renée-Blain contribue à la diffusion des arts visuels. La municipalité propose également une programmation de spectacles en salle et en plein air. L'École de musique, rattachée au Service du loisir, de la culture et de la vie communautaire, offre un programme de formation musicale à près de 300 élèves annuellement. En 2007, Brossard s'est doté d'une politique d'acquisition et de gestion d'œuvres d'art.

Longueuil

En 2007, Longueuil a célébré son 350^e anniversaire. En 1657, Charles Le Moyne se voit concéder la seigneurie de Longueuil, où se développe subséquemment la municipalité. Charles Le Moyne fils y fit construire un château fort, terminé en 1698. La présence de ce bâtiment majeur dans l'histoire de Longueuil, lequel brûla quelques années plus tard, est aujourd'hui identifiée par une plaque commémorative. Le site du Fort de Longueuil est un lieu historique désigné par le gouvernement fédéral. Un autre élément emblématique dans le paysage longueillois est la cocathédrale Saint-Antoine-de-Padoue. Cette majestueuse église de confession catholique, construite entre 1884 et 1887, est un monument historique reconnu en vertu de la Loi sur les biens culturels. De plus, le Vieux-Longueuil est désigné en site du patrimoine, en vertu de cette même Loi. Un important projet de mise en valeur des sites archéologiques du Parc de la Baronnie devrait voir le jour dans un avenir rapproché, à l'angle des rues Saint-Antoine et Saint-Charles Est.

Le développement de la ville de Longueuil se fait progressivement, tout comme pour ses voisines. L'essor démographique de Longueuil est surtout concentré au 20^e siècle avec le développement des axes de transport sur la rive-sud.

Plus récemment, un pôle universitaire s'est développé autour de la station de métro. La concentration de plusieurs universités en fait un pôle de développement majeur, quoique enclavé à l'intérieur d'un réseau routier.

Dans le domaine de la culture, la municipalité se démarque sous plusieurs aspects. D'abord, pour la diffusion des arts visuels, car trois lieux s'y consacrent : Plein sud, le centre d'exposition en art actuel; le centre d'artistes Zocalo; et le Vieux-presbytère St. Mark.

En ce qui concerne les arts de la scène, on compte sur le territoire de la ville de Longueuil quelques organismes de diffusion et de création. Le Théâtre de la Ville est un diffuseur majeur et reconnu, qui présente environ 60 spectacles professionnels différents chaque année et tient l'événement Fenêtres de la création théâtrale, à chaque année en décembre. Son objectif est de contribuer à la circulation du théâtre de création chez les diffuseurs québécois. L'arrondissement du Vieux-Longueuil diffuse près d'une vingtaine de spectacles par année, dont plusieurs pour un jeune public, et, à l'instar de l'arrondissement de Saint-Hubert, les spectacles sont produits dans des lieux divers (bibliothèques, parcs, églises et écoles, etc.). De plus, le Carré-Théâtre est une compagnie théâtrale qui offre à la population des spectacles professionnels.

Dans le domaine du livre, la municipalité se démarque en raison de trois événements qui s'y déroulent chaque année : le Salon du livre jeunesse de Longueuil, la Fête du livre et de la lecture de Longueuil, et le Grand échange de livres de Longueuil. De plus, l'Association des auteurs de la Montérégie est également établie sur le territoire.

Un autre domaine se démarque aussi par son dynamisme sur le territoire, soit les métiers d'art. L'organisme Les Vieux métiers, les métiers vivants y est actif et présente chaque année le Festival des Vieux métiers, le plus grand événement du genre au Québec, qui vise à mettre en valeur les savoir-faire traditionnels. Et toujours dans le même secteur culturel se déroule chaque année le Salon des artisans. Deux sociétés mettent en valeur l'histoire du territoire : la Société historique et culturelle du Marigot et la Société d'histoire de Longueuil.

Saint-Bruno-de-Montarville

La municipalité de Saint-Bruno-de-Montarville tient son nom de la montagne située sur son territoire. Le mont Saint-Bruno laisse une empreinte majeure dans le paysage de la Montérégie. Spécimen des collines montérégiennes, le mont Saint-Bruno culmine à 175 mètres de hauteur. Le parc national du mont Saint-Bruno, dont la superficie est de près de 6 km² offre une série d'activités, dont le ski et la randonnée. Les pomiculteurs sont aussi nombreux sur le territoire de cette municipalité.

Un noyau patrimonial important se situe aux pourtours de la gare. Afin de mettre en valeur ce patrimoine, la Société d'histoire de Montarville a réalisé un répertoire du patrimoine bâti de la municipalité, disponible sur le site Internet de la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville.

La municipalité est active en culture. En plus de s'être dotée d'une politique culturelle afin de mettre en valeur la vie culturelle sur son territoire, elle offre à sa population une programmation de spectacles diversifiés au Centre Marcel-Dulude. Le Vieux Presbytère de Saint-Bruno, monument historique classé, héberge aujourd'hui un centre d'exposition ainsi que les bureaux de la section Culture et Vie communautaire du Service du Loisir.

Saint-Lambert

La ville de Saint-Lambert, qui fêtait en 2007 son 150^e anniversaire d'incorporation, s'est d'abord fait apprécier comme lieu de villégiature, avant de connaître un développement considérable à la suite de la construction du pont Victoria⁹. Réalisée par la compagnie du Grand Tronc afin de permettre le transport ferroviaire des marchandises entre les deux rives, le pont a subi plusieurs réaménagements depuis son inauguration par le prince de Galles et le futur roi Édouard VII, en 1860. À cette époque, il est considéré comme l'une des infrastructures les plus importantes au monde. Pour s'adapter à la modernisation des modes de transport, le pont a été transformé pour les tramways, les automobiles, de même que pour la construction de la voie maritime du Saint-Laurent. La Gare de Saint-Lambert, située à proximité du pont, constitue un lieu riche d'histoire, car la population était nombreuse à y transiter.

Aujourd'hui, cette municipalité d'un peu plus de 21 000 Lambertois est urbanisée en totalité. Sa densité est la troisième plus élevée en Montérégie, après Greenfield Park et Longueuil. Les quartiers de cette municipalité sont parsemés de résidences ancestrales et d'arbres matures, témoins du passé de villégiature de la ville. Trois résidences sont reconnues par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine : la Maison André-Mercille, la Maison Antoine-Ste-Marie et la Maison Marcil, toutes trois représentatives des maisons rurales d'inspiration française.

Institution muséale établie à Saint-Lambert, le Musée du costume et du textile du Québec possède une riche collection de costumes mise en valeur à la Maison Marcil. On retrouve également sur le territoire la Société d'histoire Mouillepied ainsi qu'une galerie commerciale, Le Balcon d'Art. Enfin, deux institutions de formation musicale pour les jeunes desservent le territoire de la CRÉ de Longueuil et, plus largement, l'ensemble de la Rive-Sud : l'Association des orchestres de jeunes de la Montérégie est située à Saint-Lambert, et le Centre d'art de Prévile tient certaines de ses activités dans une école de la municipalité.

⁹ Comité d'histoire Mouillepied, (1982), *Saint-Lambert*, Bibliothèque nationale du Québec, Bibliothèque nationale du Canada, 116 pages

1.6 Pistes de réflexion

Territoire principalement urbain, regroupant quatre secteurs plus densément peuplés (les arrondissements de Greenfield Park, de Saint-Hubert et du Vieux-Longueuil ainsi que la Ville de Saint-Lambert), la CRE de Longueuil constitue un milieu fortement diversifié, par sa composition sociale, ses paysages, son activité économique et son réseau routier. Les défis pour l'épanouissement culturel du territoire sont multiples. De nombreux atouts, entre autres patrimoniaux, favorisent l'éclosion culturelle tandis que d'autres caractéristiques, telles que le morcellement du territoire en plusieurs poches identitaires, en freinent le développement à grande échelle. L'élaboration d'une vision de la culture à l'échelle territoriale semble un moyen puissant pour assurer la pérennité des arts et de la culture, lesquels deviendront les vecteurs d'une identité territoriale. Afin de guider la réflexion sur le développement culturel du territoire, il sera mis ici en perspective des éléments à partir desquels se dégageront quelques enjeux du développement culturel en fonction de la réalité territoriale.

Forces

- Présence d'un pôle universitaire en développement.
- Dynamisme de la recherche et du développement dans plusieurs domaines.
- Attraites naturels d'importance : mont Saint-Bruno, îles de Boucherville, fleuve Saint-Laurent, etc.
- Présence d'un marché d'envergure dans un rayon de 1000 km : 100 millions d'habitants.
- Engagement des municipalités en culture; 100 % de la population habite dans une municipalité concernée par une politique culturelle.
- Multitude d'intervenants en culture favorisant sa mise en valeur.
- Présence de différentes communautés ethnoculturelles contribuant au dynamisme du milieu.

Faiblesses

- Morcellement identitaire attribuable en partie à la proximité de Montréal et aux réorganisations municipales (64 % de la population travaille à l'extérieur du territoire).
- Concentration de l'offre en culture dans certains secteurs.
- Engagement inégal des municipalités en culture.
- Absence d'une vision de la culture à l'échelle de la CRE de Longueuil.

Enjeux

- Émergence d'un sentiment d'appartenance spécifique au territoire de la CRE de Longueuil.
- Mise en valeur et positionnement des richesses patrimoniales et paysagères dans l'offre culturelle du territoire.
- Concertation des partenaires.
- Pérennité de l'engagement des municipalités en culture.
- Développement d'une vision commune du développement culturel.
- Mise en place d'un outil pour supporter le développement des organismes et des artistes sur l'ensemble du territoire.

Les différentes sections contenues dans cette première partie contiennent les éléments permettant de bien saisir le contexte général qui prévaut sur le territoire de la CRE de Longueuil, de cerner les acteurs et les outils du développement culturel, et de réaliser un premier tour d'horizon du portrait culturel du territoire. Le lecteur dispose ainsi d'une connaissance facilitant sa compréhension de la dynamique des champs disciplinaires et des secteurs connexes qui seront abordés dans la partie deux.

Partie 2

Présentation des principaux secteurs culturels

Dans les pages suivantes, chacun des secteurs culturels significatifs de la CRÉ de Longueuil fera l'objet d'une présentation qui permettra d'en identifier les principales caractéristiques, regroupées en quatre blocs distincts.

- Le **premier bloc** fera état des principaux éléments du secteur rassemblés en fonction de quelques rubriques. Une attention particulière sera apportée à la présentation des ressources culturelles les plus significatives. L'exercice se veut le plus global possible, mais la quantité d'informations amène parfois à privilégier certaines données et à adopter un style succinct.
- Le **deuxième bloc** expose la contribution ou encore l'implication des organismes et partenaires œuvrant dans le secteur. L'apport de l'*Entente spécifique régionale en culture* est ici évoqué de façon distincte lorsqu'il y a lieu.
- Le **troisième bloc** contient quelques grands constats qui permettent de cerner les principaux points de repère du secteur. Cette section renferme aussi des données statistiques qui permettent de comparer le positionnement du territoire par rapport aux autres territoires de même catégorie ou encore par rapport à la moyenne du Québec au regard d'une situation ou d'un comportement culturel de la population.
- Le **quatrième bloc** propose des pistes de réflexion sous forme de forces, de faiblesses et d'enjeux spécifiques au développement du secteur culturel visé.

Voici les 10 secteurs qui feront l'objet d'une analyse dans les pages qui suivent :

1. Arts visuels et art public
2. Métiers d'art
3. Arts de la scène
4. Lettres et bibliothèques
5. Histoire et patrimoine
6. Muséologie
7. Disque, cinéma et audiovisuel
8. Formation, éducation et culture
9. Communications
10. Loisirs culturels

Secteur 1 : Arts visuels et art public

DESCRIPTION DU SECTEUR

Création

- 136 artistes professionnels répertoriés, dont 23 membres du Regroupement des artistes en arts visuels du Québec (RAAV).
- 10 artistes sont inscrits au répertoire de la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement (PIAAE « loi du 1 % »), et 43 œuvres d'art situées dans des édifices publics ont été réalisées dans le cadre de cette politique depuis 1961.
- Le centre d'artistes Zocalo.

Diffusion

- 5 institutions contribuent à la diffusion des arts visuels :
 - Plein sud, le centre d'exposition en art actuel de Longueuil;
 - La Galerie Renée-Blain, de Brossard;
 - La Maison Louis-Hippolyte-Lafontaine, de Boucherville;
 - Le Centre d'art du Vieux Presbytère de Saint-Bruno-de-Montarville;
 - Le Vieux-presbytère St. Mark.
- 3 galeries commerciales : Le Balcon d'Art (Saint-Lambert), Galerie d'art Marcel Favreau (Longueuil) et Galerie Vieux-Village (Boucherville).
- Un circuit virtuel de monuments et de sculptures de l'arrondissement du Vieux-Longueuil, offert par la Société historique et culturelle du Marigot.
- Diverses initiatives de diffusion menées sur une base ponctuelle dans les centres culturels, les bibliothèques municipales, et certains lieux publics et privés.

Regroupements / associations / organismes

- 4 organismes en arts visuels.
- Initiatives de soutien à la relève, à la Galerie Renée-Blain (accueil d'artistes de la relève amateur), au Centre d'exposition Plein Sud (bourses et subventions décernées à des artistes), et au Centre d'artistes Zocalo (bourse et résidence) en collaboration avec la Société de développement des arts et de la culture (SODAC)¹⁰.

Données sur les pratiques culturelles¹¹

- 33 % de la population du territoire fréquentait les musées d'art, et 37 % les galeries d'art (2004) du Québec.

CONTRIBUTION / IMPLICATION DES PARTENAIRES

Gouvernement du Québec

- 1 % du budget de construction des édifices publics et parapublics est consacré à l'intégration d'œuvres d'art (PIAAE, « loi du 1 % »).

MCCCF

- Chargé de l'application de la PIAAE.
- Réalisation d'un inventaire qui a permis de documenter l'état de 43 œuvres de la PIAAE (2006) dans une perspective de mise en valeur.

Entente spécifique régionale en culture

- Le Zocalo a obtenu en 2003 et en 2005 des subventions totalisant 40 000 \$ pour la réalisation de deux projets, notamment pour l'amélioration du support technologique.

CALQ

- 28 bourses, totalisant près de 310 000 \$, remises de 2001 à 2006 à des artistes du territoire.
- Remise du Prix à la création artistique 2006 (5000 \$) à un artiste en arts visuels.

¹⁰ Conseil montréalais de la culture et des communications et Fonds régional d'investissement jeunesse, *Portrait de la relève artistique montréalaise*, Septembre 2006, 73 pages.

¹¹ Pour bien saisir le cadre d'interprétation des données apparaissant dans les fiches de la 2^e partie du document, se référer à la section Présentation du document : Provenance et traitement des données (p. 5).

CONTRIBUTION / IMPLICATION DES PARTENAIRES (SUITE)

CAC

- Entre 2001 et 2006, bourses versées à 13 artistes (total de plus de 130 000 \$) et subvention à l'organisme Plein Sud (près de 90 000 \$).

Municipalités

- Les municipalités contribuent au développement des arts visuels en commandant des œuvres d'art intégrées au paysage urbain, ou en gérant une collection d'œuvres d'art. Certaines de ces collections comprennent des œuvres d'artistes reconnus.
- Les municipalités soutiennent une galerie d'art ou un centre culturel où sont généralement exposées des œuvres d'artistes locaux.
- Plusieurs municipalités offrent des cours et des activités aux artistes amateurs.
- La Ville de Longueuil :
 - Soutient les artistes par le biais de la SODAC, leur attribuant environ 100 000 \$ annuellement;
 - Soutient deux organismes en arts visuel par le biais de la SODAC : Zocalo (30 000 \$) et Plein sud (50 000 \$);
 - Accorde un soutien financier à la remise de bourses : la Bourse Plein sud et le Prix Zocalo;
 - Gère un lieu d'exposition, le Vieux-presbytère St. Mark.
- La Ville de Saint-Bruno-de-Montarville gère le Centre d'arts le Vieux Presbytère.
- La Ville de Brossard gère la galerie Renée-Blain du Centre socioculturel.

Appel de projets de la CRÉ de Longueuil

- Deux projets ont reçu une somme totale de 20 000 \$ en 2007 :
 - Concours pour la création d'une œuvre d'art environnementale aux abords du Centre d'exposition du Vieux Presbytère de Saint-Bruno (Ville de Saint-Bruno-de-Montarville);
 - Projet œuvres d'art, de la Ville de Longueuil.

Initiatives montréalaises générant des retombées sur le territoire

CMCC

- Réalisation d'un portrait du secteur, d'un calendrier culturel et d'une évaluation des besoins en formation (2005).
- Le Prix de la relève, remis chaque année.

ÉLÉMENTS D'ANALYSE¹²

- Le territoire compte un petit nombre d'institutions locales : un centre d'artistes en arts visuels (Le Zocalo), un centre d'exposition (Plein Sud).
- Sur le territoire, depuis 1999, le taux de fréquentation des musées d'art a diminué, passant de **36 %** à **33 %** en 2004. Le taux de 2004 est semblable à celui de l'ensemble du Québec (33 %), de Laval (32 %), de la VHSL (30 %), mais supérieur au taux observé en Montérégie Est (22 %).
- En 2004, la fréquentation des galeries d'art (**37 %**) était supérieure à la fréquentation observée dans les autres zones (Montérégie Est 30 %, VHSL 30 %, Laval 33 %, et la moyenne québécoise 33 %).
- Le nombre d'artistes inscrits au fichier de la PIAAE (**10**) et le nombre de boursiers en arts visuels et en métiers d'art (**7**) sont supérieurs aux observations faites dans la VHSL (5 et 2) et à Laval (6 et 0), mais inférieurs à celles de la Montérégie Est (19 et 13) et des moyennes québécoises (25 et 77).

¹² Pour bien saisir le cadre d'interprétation des données apparaissant dans les fiches de la 2^e partie du document, se référer à la section Présentation du document : Provenance et traitement des données (p. 5).

PISTES DE RÉFLEXION

Forces

- Prépondérance du secteur dans l'univers culturel du territoire au regard de la main-d'œuvre.
- Investissements significatifs des municipalités pour la diffusion de l'art visuel dans les lieux publics.
- Intérêt de la population du territoire pour les arts visuels et publics.

Faiblesses

- Équipements de diffusion inadéquats.
- Peu d'ateliers d'artistes.
- Peu d'organismes professionnels présents sur le territoire.
- Peu d'initiatives mettant en valeur la relève artistique.

Enjeux

- Amélioration des équipements.
- Consolidation des organismes professionnels et enrichissement des mesures de soutien financier à l'intention des artistes professionnels et de la relève.
- Mise en place d'outils favorisant l'essor de la pratique artistique.
- Entretien des œuvres d'art intégrées aux espaces publics.

Secteur 2 : Métiers d'art

DESCRIPTION DU SECTEUR

Création

- 30 artisans professionnels répertoriés, dont 22 membres du Conseil des métiers d'art du Québec (CMAQ).

Diffusion et événements

- Le Festival des Vieux métiers et la première édition du Marché de Noël et des traditions de Longueuil en 2007, sous la gouverne de l'organisme Les Vieux métiers, les métiers vivants.
- 3 salons des métiers d'art : ceux de Boucherville et Brossard ainsi que le Salon des artisans de Longueuil.

Regroupements / associations / organismes

- L'organisme Les Vieux métiers, les métiers vivants, de Longueuil, favorise la transmission et la diffusion des métiers d'art.
- Association des métiers d'art de Boucherville.
- Une Chaire en métiers d'art et design, du département de design de l'UQAM, au complexe interuniversitaire de Longueuil.

Données sur les pratiques culturelles

- 23 % de la population de la CRÉ de Longueuil fréquente des salons de métiers d'art (2004) québécois.

CONTRIBUTION / IMPLICATION DES PARTENAIRES

MCCCF

- Soutien ponctuel pour la réalisation de projets dans le cadre du Festival des Vieux métiers. Depuis 2002, le financement a atteint 57 000 \$¹³.

CALQ

- 7 bourses décernées à des artistes professionnels en métiers d'art sur le territoire, entre 2001 et 2006, totalisant plus de 65 000 \$.

SODEC

- 16 bourses et subventions accordées à des créateurs et à des diffuseurs en métiers d'art du territoire, entre 2001 et 2006, pour près de 170 000 \$.

Initiatives montréalaises générant des retombées sur le territoire

CMCC

- L'événement Les Arts de la table (soutien financier du CMAQ) s'est tenu en 2004 (collaboration entre le CMCC et le Marché de chez nous), il visait à offrir une vitrine commerciale aux artisans montréalais spécialisés dans la création de pièces utilitaires et décoratives pour la table¹⁴.
- Réalisation d'un Portrait des métiers d'art en Montérégie, avec le soutien financier du CMAQ (2003).

Municipalités

- La Ville de Longueuil accordait en 2005 un soutien à la tenue de l'événement Festival des Vieux métiers (entente de partenariat de 70 000\$ sur 3 ans, versés à la corporation Les Vieux métiers, les métiers vivants)¹⁵.
- Soutien financier à des artistes en métiers d'art par l'intermédiaire de la SODAC.

Appel de projets de la CRE de Longueuil

- En 2007, 25 000 \$ pour le Marché de Noël et des traditions de Longueuil (Organisme Les Vieux métiers, les métiers vivants).

¹³ Depuis 2005, le Festival se déroule à Longueuil. En 2004, une Journée des vieux métiers a eu lieu à Longueuil. La corporation Les Vieux métiers, des métiers vivants était auparavant localisée en Montérégie-Est.

¹⁴ Conseil montréalais de la culture et des communications, Rapport annuel 2005-2006, p. 18.

¹⁵ Ville de Longueuil, Communiqué « Festival et École des vieux métiers dès cet été » (31 janvier 2005), Site Internet : http://www.longueuil.ca/vw/asp/Gabarits/Gabarit_popup_Comm.asp?ID_MESSAGE=9414, Consulté le 21 novembre 2006.

ÉLÉMENTS D'ANALYSE

- Le taux de fréquentation des salons des métiers d'art par la population du territoire a légèrement diminué entre 1999 et 2004, passant de **26 % à 23 %**, comme dans la VHSL (25 % à 17 %), alors que, au contraire, en Montérégie Est (16 % à 23 %), à Laval (17 % à 26 %) et pour l'ensemble du Québec (21 % à 22 %), le taux a augmenté.
- Sur le territoire, **2** producteurs en métiers d'art étaient recensés par la SODEC, en 2002-2003. Ce nombre était supérieur à celui de Laval, où l'on n'en dénombrait aucun; par contre, ce nombre était inférieur à ceux de la Montérégie Est (11), de la VHSL (4) ainsi qu'à celui de la moyenne québécoise (5).
- Le nombre d'artistes en métiers d'art répertoriés sur le territoire représente un peu plus de 15 % de l'ensemble des artistes de cette discipline en Montérégie.

PISTES DE RÉFLEXION

Force

- Présence d'un organisme qui contribue à la diffusion des savoirs liés aux métiers anciens par la formation et la tenue d'événements.

Faiblesses

- Peu d'initiatives ou de ressources financières pour favoriser le développement de ce secteur.
- Absence de lieu permanent de diffusion.

Enjeux

- Mise en valeur des produits des artisans professionnels.
- Mise en valeur des métiers d'art dans l'offre touristique.

Secteur 3 : Arts de la scène

DESCRIPTION DU SECTEUR

Création

- Les Productions Éclats de Rire, de Longueuil, crée des œuvres scéniques dans le domaine du cirque, depuis 1992.
- Le Théâtre Motus conçoit des pièces de théâtre pour un jeune public.
- Le Carré-Théâtre fait de la création et de la diffusion dans le domaine du théâtre, depuis 1987.
- Le Théâtre de la Ville accueille des compagnies artistiques en résidence de création.

Diffusion

4 diffuseurs :

- Le Théâtre de la Ville, à Longueuil, est un diffuseur pluridisciplinaire majeur reconnu par le MCCCFC;
- La Ville de Brossard, Service du loisir, de la culture et de la vie communautaire;
- La Ville de Saint-Bruno-de-Montarville;
- La Ville de Longueuil.

Une salle en voie d'implantation à Brossard, au complexe commercial Quartier Dix/30.

Événements

- Spectacles en plein air (le plus souvent en musique et chanson) présentés, entre autres, sur la terrasse de l'Hôtel de ville de Brossard et le parvis de l'église Sainte-Famille, à Boucherville; aux parcs Fernand-Bouffard et St. Mark, dans le Vieux-Longueuil.
- Fêtes et festivals tels la Fête nationale et le festival Tumbuku; les Transarts africains, dans l'arrondissement Saint-Hubert; le Festival international de percussions de Longueuil.
- La Ville de Longueuil, qui célèbre le 350^e anniversaire de sa fondation, a été nommée Francoville de l'année, dans le cadre de l'édition 2007 de la Francofête qui s'est déroulée à Longueuil.
- Les Fenêtres de la création théâtrale s'adressent aux professionnels de la diffusion et visent à faire connaître le théâtre de création.

Regroupements / associations / organismes

- 17 organismes et entreprises en arts de la scène.
- L'Orchestre symphonique de Longueuil (OSDL), organisme reconnu pour l'excellente qualité des activités qu'il propose.
- Réseau scène est un organisme qui contribue activement au développement des arts de la scène. Il rassemble 19 diffuseurs de la grande région métropolitaine, dont le Théâtre de la Ville de Longueuil.

Initiatives de soutien à la relève

- Association des Orchestres de jeunes de la Montérégie.
- Artisterium : entreprise spécialisée en gestion de projets artistiques musicaux émergents¹⁶.
- Festival international de percussion : volet relève.
- La Maison Kek'part s'est dotée d'une salle pour permettre aux talents de la relève de se produire en public.

Données sur les pratiques culturelles

- 34 % de la population du territoire fréquentait des spectacles institutionnels professionnels, et 26 % des spectacles de variétés professionnelles (2004) du Québec.
- 63 % de la population de la CRE de Longueuil fréquentait des spectacles professionnels (1999), et 29 % des spectacles amateur (2004) québécois.
- 67 % de la population du territoire souhaite voir plus de spectacles (1999).
- Plus des trois quarts de la population du territoire jugeaient facilement accessibles les salles de spectacles (83 % en 2004).

¹⁶ Conseil montréalais de la culture et des communications et Fonds régional d'investissement jeunesse, *Portrait de la relève artistique montréalaise*, Septembre 2006, p. 72.

CONTRIBUTION / IMPLICATION DES PARTENAIRES

MCCCF

- Contribution au fonctionnement du Théâtre de la Ville, à Longueuil, à titre de diffuseur en arts de la scène reconnu (catégorie majeur). Subvention de 94 000 \$ en 2005-2006. Subvention de 20 000 \$ pour la tenue de l'événement les Fenêtres de la création théâtrale.
- Le Théâtre de la Ville a bénéficié d'une aide aux immobilisations pour la phase 1 de l'amélioration de ses équipements (espace public), et un dossier est en préparation pour une nouvelle phase de travaux.

CALQ

- Entre 2001 et 2006, en musique et en chanson (scène et disque confondus), 62 bourses décernées à des artistes professionnels du territoire, pour une somme totale de plus de 310 000 \$, et 18 subventions totalisant plus de 1 M\$ accordées à des organismes, dont une large part à l'Orchestre symphonique de Longueuil.
- Pendant la même période, en arts de la scène¹⁷, 15 bourses totalisant près de 120 000 \$ et 8 subventions s'élevant à près de 110 000 \$, consentis à des artistes et à des organismes du territoire¹⁸.

SODEC

- Entre 2001 et 2006, plusieurs entreprises du disque et du spectacle de variétés se sont partagé une trentaine de subventions par année, totalisant en moyenne 500 000 \$ annuellement.

CAC

Entre 2001 et 2006 :

- Soutien moyen annuel de près de 18 000 \$ à des artistes et des organismes œuvrant en théâtre;
- Soutien moyen annuel de près de 80 000 \$ dans les domaines de la danse et de la musique;
- Des organismes en promotion de la diffusion reçoivent en moyenne 8000 \$ par année.

Appel de projets de la CRÉ de Longueuil

- Trois projets ont reçu une somme totale de 60 000 \$, en 2007 :
 - Démarrage du volet diffusion des arts de la scène dans la nouvelle salle Carpe Diem du Carré-Théâtre du Vieux-Longueuil;
 - Mégaconcert en plein air de l'OSDL;
 - Le tambour perdu, le grand spectacle de clôture du Festival International de Percussions.

Initiatives montréalaises générant des retombées sur le territoire

- Réalisation d'un Portrait des arts de la scène – Danse, théâtre et musique – par le CMCC (2004).
- À l'initiative du Théâtre de la Ville, les Fenêtres de la création théâtrale, événement annuel unique au Canada, réunit environ 135 professionnels de la diffusion et du théâtre de création, en provenance du Québec, du Canada et d'Europe, pendant deux journées complètes pour des rencontres sur le thème de la création en théâtre (*show cases*, tables de discussion, repas, invités spéciaux, etc.).

ÉLÉMENTS D'ANALYSE

- Entre 1999 et 2004, sur le territoire, le taux de fréquentation des spectacles institutionnels professionnels¹⁹ était passé de **41 % à 34 %**, alors que, pour la même période en Montérégie Est (26 % à 35 %), dans la VHSL (31 % à 32 %), à Laval (37 % à 40 %), et dans l'ensemble du Québec (35 % à 36 %), les taux avaient plutôt augmenté ou étaient demeurés stables.
- Entre 1999 et 2004, le taux de fréquentation des spectacles professionnels de variétés²⁰ était passé de **44 % à 26 %**, alors que pour la Montérégie Est (47 % à 39 %), la VHSL (56 % à 49 %), Laval (44 % à 42 %) et, pour l'ensemble du Québec (46 % à 41 %), cette diminution était moindre.
- Sur le territoire, en 2004, les spectacles institutionnels étaient plus populaires que les spectacles de variétés, alors que l'on observait le contraire en 1999.

¹⁷ Aucune subvention accordée en Montérégie de 2001 à 2006 en danse et en arts multidisciplinaires; les subventions accordées en arts de la scène le sont en arts du cirque et en théâtre seulement. Les bénéficiaires sur le territoire sont les suivants : Productions Éclats de rire, Théâtre Motus et Théâtre de la Ville.

¹⁸ Conseil des arts et des lettres du Québec, *Boursiers du CALQ 2005-2006*
http://www.calq.gouv.qc.ca/calq/aide/bourses_subv.htm, consulté le 26 octobre 2006.

¹⁹ Théâtre, danse, concerts classiques et opéra.

²⁰ Rock, country, chanson, comédie musicale et humour.

ÉLÉMENTS D'ANALYSE (SUITE)

- Le taux de fréquentation de spectacles offerts par des professionnels (**63 %** en 1999) était équivalents aux taux des autres territoires (Montérégie Est 61 %, VHSL 70 %, Laval 66 %, et moyenne québécoise 64 %). Le nombre annuel de sorties pour voir de tels spectacles était de **6**, en 1999.
- Le taux de fréquentation des spectacles amateur (**29 %** en 2004) était moins important que celui des spectacles professionnels. Ce taux a légèrement augmenté depuis 1999 (**28 %**), alors que dans les autres territoires l'augmentation est plus marquée (Montérégie Est, 27 % à 37 %; VHSL, 28 % à 35 %; Laval, 22 % à 37 %; et l'ensemble du Québec, 27 % à 35 %).
- Le taux de fréquentation des spectacles montréalais a diminué entre 1999 (**88 %**) et 2004 (**71 %**). En 2004, cette proportion était égale à celle de la VHSL (72 %), mais supérieure aux proportions observées en Montérégie Est (54 %) et à Laval (59 %). Le taux de fréquentation de spectacles à Montréal (**71 %**) demeure supérieur au taux de fréquentation des spectacles présentés à Longueuil (**7 %** en 2004).
- En 2004, sur le territoire, **30 %** de la population voyait des spectacles dans le cadre de festivals alors que ce taux était de 39 % dans la VHSL, de 35 % en Montérégie Est, de 42 % à Laval, et de 43 % pour l'ensemble du Québec.
- Sur le territoire, nous dénombrons plusieurs boursiers en arts de la scène (**19**), ce nombre est supérieur à ceux de la Montérégie Est (14), de la VHSL (2), de Laval (11), et inférieur à la moyenne québécoise (33).
- Depuis quelques années, le Théâtre de la Ville parvient à vendre environ 85 % de tous les billets offerts au public; ce taux de fréquentation payante dépasse largement la moyenne québécoise, selon l'Observatoire de la Culture et des Communications, qui le situe plutôt à 62 %.
- Certains équipements sont déficients.

PISTES DE RÉFLEXION

Forces

- Grand nombre d'artistes et de producteurs.
- Lieux de diffusion en développement pour accueillir les spectacles de la relève (salle de la Maison Kek'part, à Longueuil) et les spectacles plus commerciaux (L'Étoile Dix30, à Brossard).
- Présence d'organismes professionnels reconnus pour leur qualité artistique.
- Présence d'un diffuseur au dynamisme reconnu, voué au développement des arts de la scène à l'intention de l'ensemble de la population du territoire de la CRE de Longueuil, et plus largement à celle de la Rive-sud.

Faiblesses

- Absence de lieux adaptés pour les activités non professionnelles et la formation en arts de la scène.
- Absence d'une salle professionnelle dont la scène serait équipée pour accueillir des spectacles de grande envergure (opéra, danse, théâtre musical, cirque, etc.) et dont l'acoustique serait adaptée aux concerts classiques.
- Peu de création.

Enjeux

- Disponibilité de lieux pour la présentation de spectacles émergents.
- Amélioration des équipements afin de présenter des spectacles de grande envergure et accueillir ainsi un plus large public.
- Meilleur positionnement de l'offre en rapport avec le marché environnant.
- Amélioration des équipements et des locaux de travail et de répétition utilisés par les organismes.
- Harmonisation des interventions entre le palier municipal et celui de l'agglomération, en faveur de la reconnaissance du rôle régional des organismes dont le rayonnement couvre l'ensemble du territoire.
- Disponibilité de lieux adaptés pour la présentation des événements annuels des organismes de loisirs culturels.
- L'équilibre du marché dans le contexte de la disponibilité accrue de spectacles offerts sur le territoire avec l'implantation d'une salle de spectacles privée disposant de moyens promotionnels considérables.

Secteur 4 : Lettres et bibliothèques

DESCRIPTION DU SECTEUR

Création

- 99 auteurs professionnels répertoriés, dont 39 membres de l'Union des écrivaines et des écrivains québécois (UNEQ).

Diffusion

- 15 bibliothèques desservent le territoire :
 - Boucherville, 1 bibliothèque;
 - Brossard, 1 bibliothèque;
 - Longueuil, 10 bibliothèques, dont 3 centrales et 7 succursales;
 - Saint-Bruno-de-Montarville, 1 bibliothèque;
 - Saint-Lambert, 1 bibliothèque et 1 succursale.
- 8 librairies agréées.
- 11 éditeurs agréés.
- 3 clubs littéraires : Saint-Bruno-de-Montarville, Saint-Lambert et Brossard.

Événements

- Le Festival de littérature de la Montérégie, organisé entre autres par l'Association des auteurs de la Montérégie, et à l'occasion duquel on procède à la remise de prix.
- Le Salon du livre jeunesse de Longueuil tenu pour la première fois en février 2007, à l'initiative de la corporation de la Fête du livre et de la lecture de Longueuil.
- La Fête du livre et de la lecture de Longueuil, créée en 1999, se tient à chaque année.
- Le Grand échange de livres de Longueuil (échange de livres usagés) à la librairie Bonheurs d'occasion, au début d'avril.

Regroupements / associations / organismes

- Corporation de la Fête du livre et de la lecture de Longueuil.
- Les 5 villes sont membres de l'Association des bibliothèques publiques du Québec.
- Association des auteurs de la Montérégie.

Données sur les pratiques culturelles

- 73 % de la population du territoire fréquentait des bibliothèques, et 92 % de la population jugeait qu'elles sont accessibles (2004).
- Près des trois quarts de la population de la CRÉ de Longueuil fréquentait les librairies (73 % en 2004).

CONTRIBUTION / IMPLICATION DES PARTENAIRES

MCCCF

- Subvention pour le développement des collections des bibliothèques autonomes (1 M\$ en 2006).
- Contribution de 2,5 M\$ pour l'agrandissement de la bibliothèque Montarville-Boucher-De La Bruère, à Boucherville, en 2007.
- Contribution de 4,4 M\$ pour la construction en 2007 d'une nouvelle bibliothèque située dans l'arrondissement de Saint-Hubert.

MELS

- Soutien au programme Éveil à la lecture et à l'écriture dans les milieux défavorisés.

CALQ

- 26 bourses totalisant près de 55 000 \$ en moyenne annuellement ont été attribuées à des écrivains du territoire, entre 2001 et 2006, pour la recherche, la création et les déplacements à l'étranger²¹.
- Pendant la même période, 9 subventions, totalisant près de 80 000 \$, ont été consenties à deux organismes desservant la région, mais établis sur le territoire : l'Association des auteurs de la Montérégie et l'Association des écrivaines et écrivains québécois pour la jeunesse.

²¹ Conseil des arts et des lettres du Québec, *Boursiers du CALQ*, http://www.calq.gouv.qc.ca/calq/aide/bourses_subv.htm, Consulté le 5 octobre 2006.

CONTRIBUTION / IMPLICATION DES PARTENAIRES (SUITE)

SODEC

- Une vingtaine d'entreprises du livre et de l'édition spécialisées du territoire ont reçu des subventions pour une moyenne annuelle de près de 170 000 \$, entre 2001 et 2006.
- La librairie agréée Alire, de Longueuil, a obtenu un soutien annuel moyen de près de 24 000 \$ pendant cette même période²².

CAC

- Entre 2001 et 2006, soutien auprès de 13 artistes et 14 organismes œuvrant dans les domaines des lettres et de l'édition (plus de 49 000 \$ en moyenne annuellement).

Municipalité

- La Charte de la lecture, adoptée par la Ville de Longueuil, vise à mettre en valeur le milieu littéraire.

Appel de projets de la CRÉ de Longueuil

- Le Salon du livre jeunesse de Longueuil, de la Corporation de la fête de la lecture de Longueuil, a reçu 15 000 \$ en 2007.

Initiatives montérégiennes générant des retombées sur le territoire

- Organisation du Festival de la littérature de la Montérégie et remise de prix dans les bibliothèques publiques de la Montérégie par l'Association des auteurs de la Montérégie.
- Réalisation d'un Portrait de la littérature en Montérégie (2005) par le CMCC.

ÉLÉMENTS D'ANALYSE

- Plusieurs écrivains connus résident sur le territoire.
- Certaines bibliothèques ont besoin de réaménagement et de mise aux normes.
- La fréquentation des librairies a augmenté entre 1999 et 2004, passant de **69 %** à **73 %**. Cette augmentation était observée partout dans les autres territoires (Montérégie Est, 60 % à 73 %; VHSL, 59 % à 74 %; Laval, 63 % à 76; et moyenne québécoise, 62 % à 71 %).
- Entre 1999 et 2004, la fréquentation des bibliothèques avait légèrement diminué, passant de 58 % à 53 %, contrairement aux autres territoires où l'on observe une augmentation (Montérégie Est, 41 % à 51 %; VHSL, 45 % à 50 %; Laval, 46 % à 61 %; et pour l'ensemble du Québec, 46 % à 54 %).
- En 2004, **92 %** de la population du territoire juge les bibliothèques accessibles. Les résultats sont sensiblement les mêmes dans les autres territoires à l'étude (Montérégie Est 95 %, VHSL 93 %, Laval 95 %, et l'ensemble du Québec 95 %).
- Le nombre moyen de livres empruntés par habitant dans les bibliothèques du territoire est équivalent à la moyenne des trois territoires, soit **3** livres par habitant.
- Le nombre de librairies agréées et d'éditeurs agréés (**8** et **11**) est inférieur à celui de la Montérégie Est (17 et 10) ainsi que pour l'ensemble du Québec (12 et 10), mais supérieur à ceux de la VHSL (2 et 2) et de Laval (6 et 3).
- On trouve plus de boursiers en littérature (**6**) qu'en Montérégie Est (5), que dans la VHSL (1), et qu'à Laval (2), mais légèrement moins que pour la moyenne québécoise (7).
- **12 %** des résidents du territoire fréquentent les salons du livre d'autres régions, ce qui est un peu plus élevé que la fréquentation moyenne par l'ensemble des résidents de la Montérégie (11 %).
- En somme, ces dernières années, on assistait à une hausse de l'intérêt de la population montérégienne et québécoise pour la lecture (lecture, emprunts et achats), tandis que l'intérêt de la population du territoire, qui était auparavant supérieur aux moyennes, s'est stabilisé à un niveau devenu semblable à celui des autres régions.

²² Ministère de la Culture et des Communications, Direction régionale de la Montérégie, compilation réalisée à partir des données de la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC), novembre 2006.

PISTES DE RÉFLEXION

Forces

- Présence d'un grand nombre d'écrivains et bonne proportion de boursiers.
- Les éditeurs sont particulièrement actifs sur le territoire.
- La bibliothèque de Brossard dispose d'un centre d'affaires.
- Le comportement des citoyens témoigne de l'intérêt pour le secteur du livre.

Faiblesses

- Les aménagements de certaines bibliothèques ne sont pas satisfaisants.
- Faible visibilité des auteurs habitant l'agglomération de Longueuil.

Enjeux

- Mise aux normes des bibliothèques.
- Maintien de l'accessibilité et de la qualité des services qui ont permis au territoire de se démarquer dans les années passées.
- Contribution des écrivains au dynamisme culturel régional.
- Développement d'une bibliothèque centrale.
- Ajout de bibliothécaires professionnels dans les bibliothèques.
- Développement de collections numériques et d'un répertoire pour le patrimoine des municipalités.
- Mise en réseau avec BAnQ afin de rendre les œuvres et documents accessibles à la population.

Secteur 5 : Histoire et patrimoine

DESCRIPTION DU SECTEUR

Patrimoine

- Mesures de protection du patrimoine matériel :
 - 28 biens culturels sont protégés en vertu de la Loi sur les biens culturels (18 le sont par le gouvernement du Québec, et 10 par les municipalités).
 - Un site est désigné par le gouvernement du Canada, le Fort Longueuil.
- Patrimoine religieux :
 - 61 lieux de culte érigés avant 1975 sont répertoriés sur le territoire, 60 églises et un ensemble conventuel²³.
 - 15 lieux de culte érigés avant 1945, la moitié d'entre eux sont considérés d'un grand intérêt.
 - La Fondation du patrimoine religieux, par l'intermédiaire de ses tables de concertation régionales, contribue à la conservation et à la mise en valeur des biens patrimoniaux (biens mobiliers ou immobiliers) par l'octroi d'aide financière.
- Animation et mise en valeur du patrimoine :
 - Mise en valeur de bâtiments patrimoniaux occupés par des sociétés d'histoire et des institutions muséales, tels la Maison Marcil et la Maison dite Louis-Hippolyte-Lafontaine;
 - L'École des Vieux métiers favorise la diffusion des connaissances liées au patrimoine des savoirs anciens.
 - Les visites guidées de la Société d'histoire des Îles-Percées favorisent la connaissance de l'histoire du patrimoine de Boucherville.
 - L'embauche d'un étudiant par la Fabrique pour la période estivale permet la diffusion d'informations sur les richesses de l'intérieur de l'église Sainte-Famille, à Boucherville.

Archéologie

- 23 sites archéologiques connus, répartis dans 4 municipalités, sont inscrits à l'Inventaire des sites archéologiques du Québec. Ils sont essentiellement localisés :
 - sur les îles de Boucherville (occupation amérindienne préhistorique);
 - dans le Vieux-Longueuil (occupation amérindienne préhistorique et colonisation de la Nouvelle-France).
- Plusieurs autres sites présentent un potentiel archéologique certain, mais n'ont pas ou ont peu fait l'objet de fouilles à ce jour, notamment le Vieux-Boucherville²⁴.
- Mise en valeur et interprétation des sites archéologiques dans le parc national des îles de Boucherville (exposition, animation et reconstitution de maison longue iroquoise).
- Développement prochain d'un projet de mise en valeur des sites archéologiques du parc de la Baronnie, à l'angle des rues Saint-Charles Est et Saint-Antoine, dans le Vieux-Longueuil.

Histoire

- 7 sociétés d'histoire et de patrimoine (dont 6 sont membres de la Fédération des sociétés d'histoire du Québec).

Archives

- Plusieurs fonds et collections d'archives peuvent être consultés, notamment auprès des sociétés d'histoire :
 - Société historique du Marigot, à Longueuil;
 - Société d'histoire Mouillepie, à Saint-Lambert;
 - Société du patrimoine de Boucherville;
 - Société d'histoire des Îles-Percées;
 - Société d'histoire de Longueuil.

²³ Fondation du patrimoine religieux du Québec, *Inventaire des lieux de culte du Québec* <http://www.lieuxdeculte.qc.ca/index.htm>, Consulté le 2 octobre 2006.

²⁴ Ville de Longueuil, *Schéma d'aménagement et de développement de la Ville de Longueuil*, 2005.

DESCRIPTION DU SECTEUR (SUITE)

Événements

- Le Festival des Vieux-métiers, au nombre des objectifs qu'il poursuit, vise à sensibiliser la population à l'importance du patrimoine ethnologique et des artisans, en favorisant la mise en valeur et la diffusion des savoir-faire et des métiers traditionnels ou artisanaux.
- Le Marché de Noël et des traditions de Longueuil, dont la première édition a eu lieu en 2007.
- Programmation d'activités liées à l'archéologie dans le noyau villageois du Vieux-Longueuil, durant le Mois de l'archéologie.
- Pour des siècles et des siècles ! Place au patrimoine religieux en Montérégie.
- Le Symposium Arts et Jardins auquel s'ajoute un volet historique depuis 2 ans.
- Noël d'antan sur la Place de l'église, à Boucherville.

Données sur les pratiques culturelles

- 37 % de la population du territoire fréquentait des monuments et des sites historiques (2004) du Québec.
- 11 % de la population du territoire fréquentait les centres d'archives québécois, et 44 % les jugeaient accessibles (2004).

CONTRIBUTION / IMPLICATION DES PARTENAIRES

MCCCF

- Gestion des dispositions de la Loi sur les biens culturels :
 - Analyse de dossiers en vue de l'attribution d'un statut;
 - Octroi de permis pour la réalisation de travaux sur les biens protégés;
 - Soutien technique à la gestion des biens et des sites protégés, et soutien financier à certains travaux de restauration;
 - Soutien technique à l'organisation et au suivi de projets de recherche et de mise en valeur en archéologie;
 - Inscription des sites archéologiques connus à l'Inventaire des sites archéologiques du Québec;
 - Inscription des lieux patrimoniaux du Québec au Répertoire canadien des lieux patrimoniaux;
- Octroi d'une aide financière à la Ville de Longueuil pour l'embauche d'un agent de développement culturel, dans le cadre du programme Villes et villages d'art et de patrimoine (VVAP);
- Entre 2000 et 2006, par le biais de la Fondation du patrimoine religieux du Québec :
 - Subvention pour 14 projets de restauration de biens immobiliers (705 000 \$);
 - Soutien financier au Festival des Vieux-Métiers, soit 57 000 \$, depuis 2002.

Entente spécifique régionale en culture

- En 2005, l'organisme Les Vieux métiers, les métiers vivants a reçu une subvention de 18 000 \$, dans le cadre d'un projet de diffusion du patrimoine ethnologique.

Municipalités

- L'agglomération de Longueuil s'est dotée d'un plan de gestion des ressources archéologiques et elle effectue des interventions ponctuelles.
- Les municipalités de Longueuil, de Boucherville et de Saint-Lambert ont accordé un statut de protection à 6 bâtiments ou ensembles (citation de monuments historiques) et à 4 sites (constitution de sites du patrimoine).
- La Ville de Longueuil participe au Mois de l'archéologie dans le but de faire découvrir les richesses patrimoniales et archéologiques de son arrondissement seigneurial.
- L'arrondissement du Vieux-Longueuil et la Ville de Boucherville comptent sur les services d'un architecte spécialisé en patrimoine au sein de leur service d'urbanisme.
- La Ville de Longueuil compte au sein de son personnel un agent VVAP.

CONTRIBUTION / IMPLICATION DES PARTENAIRES (SUITE)

Appel de projets de la CRÉ de Longueuil

- En 2007, 20 000 \$ sont attribués à la municipalité de Boucherville pour le projet Un patrimoine de trésors et de créations à découvrir.

Initiatives montréalaises générant des retombées sur le territoire

CMCC

- Initié par le CMCC, Pour des siècles et des siècles ! Place au patrimoine religieux en Montérégie est un événement de mise en valeur du patrimoine religieux regroupant les activités culturelles qui se déroulent dans les lieux de culte de la région pendant la période estivale; 2 lieux de cultes du territoire y ont participé volontairement en 2006;
- Réalisation d'un Portrait du patrimoine en Montérégie (2005);
- Collaboration entre le CMCC et Tourisme Montérégie pour la mise en ligne d'un circuit virtuel portant sur le patrimoine et l'histoire de la Montérégie.

ÉLÉMENTS D'ANALYSE

- Entre 1999 et 2004, la proportion de la population fréquentant les monuments historiques avait augmenté, passant de **34 % à 37 %**, comme dans la VHSL (40 % à 42 %) et la moyenne québécoise (54 % à 62 %), mais en Montérégie Est cette proportion avait plutôt diminué (44 % à 37 %) comme à Laval (39 % à 37 %). En 2004, le taux de fréquentation était relativement semblable aux autres territoires.
- On trouve sur le territoire autant de monuments et de sites patrimoniaux protégés par un statut légal (**28**) que dans la VHSL (29), mais moins qu'en Montérégie Est (71) et l'ensemble du Québec (64).
- Sur le territoire, la proportion de monuments et de sites protégés par un statut légal municipal (**36 %**) est supérieure à celles observées sur les deux autres territoires (VHSL 28 % et Montérégie Est 23 %).
- Le nombre de sites archéologiques connus sur le territoire (**23**) compte pour seulement 7 % de l'ensemble des sites connus à l'échelle de la Montérégie, mais certains d'entre eux présentent néanmoins une très grande valeur archéologique.
- Le territoire ne compte aucun lieu d'interprétation subventionné, alors qu'on en recense 2 sur le territoire de la VHSL et 4 sur celui de la Montérégie Est.
- Aucun centre d'archives agréé présent sur le territoire, alors qu'on en recense 1 sur le territoire de la VHSL, et 3 sur celui de la Montérégie Est.

PISTES DE RÉFLEXION

Forces

- Histoire riche qui prend racine à l'époque de la Nouvelle-France.
- Présence de bâtiments, de sites et d'ensembles patrimoniaux biens conservés et à fort potentiel.
- Engagement des municipalités de Longueuil et de Boucherville en faveur de la protection et de la mise en valeur de leurs noyaux anciens.
- Existence d'une initiative visant la prise en charge et la valorisation du patrimoine ethnologique (le Festival des Vieux-métiers).
- Les éléments religieux patrimoniaux du territoire appartiennent à une diversité de confessions (catholique, anglicane, unie, presbytérienne, etc.).

Faiblesses

- Absence de centre d'archives agréé sur le territoire.
- Richesse archéologique peu mise en valeur.
- Plusieurs sites comportant un potentiel patrimonial ne sont pas mis en valeur.

Enjeux

- Sauvegarde et mise en valeur des bâtiments, des sites et des ensembles à caractère historique et archéologique.
- Mise en valeur et consolidation du potentiel archéologique du milieu.
- Positionnement de la dimension patrimoniale dans l'offre touristique locale.

Secteur 6 : Muséologie

DESCRIPTION DU SECTEUR

- 4 institutions muséales figurent au répertoire de la Société des musées québécois (SMQ)²⁵ :
 - 1 musée :
Musée du costume et du textile du Québec (histoire / arts visuels);
 - 3 centres d'exposition :
Plein sud, centre d'exposition en art actuel (arts visuels);
Galerie Renée-Blain (arts visuels);
Maison Louis-Hippolyte-Lafontaine (centre d'exposition en histoire et en patrimoine).
- Le Vieux Presbytère de Saint-Bruno-de-Montarville est également un établissement qui présente des expositions.

Données sur les pratiques culturelles

- La fréquentation des musées par la population du territoire était de 40 %, tandis que celle des musées d'art était de 33 % (2004).
- En 2004, 60 % de la population du territoire considérait les musées et les centres d'exposition accessibles.
- 20 % de la population du territoire fréquente des musées montréalais.

CONTRIBUTION / IMPLICATION DES PARTENAIRES

MCCCF

- 2 institutions recevaient une aide financière au fonctionnement, totalisant plus de 205 000 \$ en 2006 :
 - Musée du costume et du textile du Québec;
 - Plein sud, centre d'exposition en art actuel.

CAC

Entre 2003 et 2006, soutien annuel d'environ 18 000 \$ à Plein Sud, centre d'exposition en art actuel.

Entente spécifique régionale en culture

- Support ponctuel à des institutions muséales, totalisant plus de 50 000 \$ entre 2002 et 2006 :
 - Musée du costume et du textile du Québec, projets visant la circulation d'une exposition, la publication d'un catalogue, ainsi que la documentation et la numérisation d'une collection;
 - Plein sud, centre d'exposition en art actuel; soutien pour mener un projet en milieu scolaire et coréaliser le Projet Bulgarie.

Appel de projets de la CRÉ de Longueuil

- Deux projets ont reçu une somme totale de 20 000 \$ en 2007 :
 - Le projet Portrait d'artistes, du centre d'exposition Plein sud;
 - La publication d'un catalogue trilingue par le Musée du costume et du textile du Québec.

Initiatives montréalaises générant des retombées sur le territoire

- Promotion des institutions et mise en commun de ressources par l'organisme Montmusée, qui regroupe 16 institutions muséales de la région, dont le Musée du costume et du textile du Québec et le centre d'exposition Plein sud²⁶. Dans le cadre de l'entente spécifique, octroi d'une aide à l'organisme pour la promotion des musées, de 11 500 \$ en 2005-2006.
- Réalisation du projet Cellule régionale d'expertise en muséologie (CREM), un projet pilote coordonné par Montmusée où des ressources financières et humaines seront déployées pour répondre aux besoins des institutions muséales (2007-2010).
- Réalisation d'un Portrait des institutions muséales en Montérégie par le CMCC (2005).

²⁵ Guide des musées de la Société des musées du Québec : <http://www.musees.quebec.museum/mad/guidemusees/raffinement.php?nav=r®iontour=09>. Consulté le 7 novembre 2006.

²⁶ Montmusée, <http://www.museesmonteregie.com/f-mr-0601.html>. Consulté le 15 novembre 2006.

ÉLÉMENTS D'ANALYSE

- Entre 1999 et 2004, la population qui jugeait accessibles les musées et les centres d'exposition avait augmenté, passant de **50 %** à **60 %**. Pour la même période, cette augmentation était moindre en Montérégie Est (41 % à 46 %) et dans l'ensemble du Québec (54 % à 62 %). Dans la VHSL, la variation était plus significative (46 % à 63 %). À Laval, un territoire comparable, la situation demeurait stable (51 % et 49 %).
- Entre 1999 et 2004, la fréquentation des musées a diminué, passant de **45 %** à **40 %**, alors qu'elle demeurait stable en Montérégie Est (30 %), à Laval (43 %), et dans l'ensemble du Québec (39 % à 42 %). Elle augmentait par contre dans la VHSL (33 % à 42 %).
- En 2004, la proportion de la population fréquentant des musées d'art (**33%**) était supérieure aux taux observés sur les autres territoires (Montérégie Est 22 %, VHSL 30 % et Laval 28 %), mais égale à la moyenne québécoise (33 %).
- En 2004, la fréquentation des musées montréalais (**20 %**) était plus élevée que la moyenne québécoise (11 %), qu'en Montérégie Est (10 %), et que dans la VHSL (13 %), mais égale à Laval (20 %).
- Le nombre d'institutions muséales répertoriées dans la région (**4**) par la Société des musées québécois (SMQ) est semblable à celui de Laval (5), mais inférieur à ceux des autres territoires : Montérégie Est (23), VHSL (12) et moyenne des régions du Québec (25).
- Aucun lieu d'interprétation n'est subventionné sur le territoire, alors que la VHSL en compte 2 et la Montérégie Est 4.

PISTES DE RÉFLEXION

Forces

- Présence de deux institutions muséales dynamiques disposant d'un potentiel de développement culturel prometteur.
- Existence d'un réseautage des institutions régionales et de partenariats qui profitent aux institutions du territoire.

Faiblesses

- Les deux institutions muséales soutenues ne disposent pas de locaux leur permettant de s'acquitter correctement de leur mission.
- Précarité financière des institutions muséales.
- Absence de lieu permettant de mettre en valeur l'histoire du territoire.
- Impossibilité pour les institutions du territoire d'intégrer le réseau de l'Association des directeurs de musées montréalais, lequel tient des activités de promotion comme la Journée des musées.

Enjeux

- Réalisation des projets visant à doter les deux institutions muséales reconnues de locaux adéquats favorisant leur développement.
- Développement d'une collaboration avec les partenaires municipaux sous forme de livraison de services ou par l'octroi de ressources financières.
- Intégration des institutions muséales dans le développement du tourisme culturel.
- Harmonisation des interventions entre le palier municipal et celui de l'agglomération.

Secteur 7 : Disque, cinéma et audiovisuel

DESCRIPTION DU SECTEUR

- Plus d'une quarantaine de clubs vidéo.
- Une dizaine de détaillants de disques.
- Plusieurs salles commerciales de cinéma (approximativement 69) et un ciné-parc (2 écrans)²⁷.
- Les productions de La Cité du Cinéma Mel's de Montréal détiennent des studios à Saint-Hubert.
- Présence de plusieurs producteurs en cinéma et en audiovisuel, dont L'Approche (Longueuil), les Productions Phaneuf Inc. (arrondissement Vieux-Longueuil), les Productions Romartis (arrondissement Greenfield Park) et les Productions Octant Inc. (arrondissement Saint-Hubert).
- Productions Progetto est un organisme culturel développant et réalisant en Montérégie des projets de recherche, de création et de diffusion thématique en arts médiatiques et en cinéma.²⁸
- Diffusion du cinéma d'auteur par le Centre de diffusion des arts et de la culture du Vieux-Longueuil (plus communément appelé le Cinéma du Vieux-Longueuil).

Données sur les pratiques culturelles

- En 2004, 69 % de la population du territoire écoutait souvent de la musique et 67 % achetait des disques ou des CD.
- Plus des trois quarts de la population de la CRÉ de Longueuil fréquentait des cinémas (80 %), et 93 % les jugeait accessibles (2004).

CONTRIBUTION / IMPLICATION DES PARTENAIRES

SODEC

- Depuis 2001, contribution financière d'environ 400 000 \$ par année dans le secteur du cinéma et de la production télévisuelle à 22 entreprises ou personnes.
- Depuis 2001, subventions aux domaines du disque et du spectacle de variétés de près de 500 000 \$ annuellement, dont ont bénéficié les Productions Phaneuf Inc., les Productions Romartis et les Productions Octant Inc.

CAC

- Entre 2001 et 2006, subventions attribuées à 20 artistes œuvrant dans le domaine de la musique (environ 45 000 \$ annuellement) de même qu'à 8 artistes œuvrant dans le domaine des arts médiatiques (plus de 55 000 \$ par année).

Appel de projets de la CRE de Longueuil

- En 2007, 20 000 \$ sont attribués au Centre de diffusion des arts et de la culture du Vieux-Longueuil, pour réaliser un plan d'affaires dans le but d'implanter un de cinéma de répertoire.

²⁷ Agence cinéma Cineac, <http://www.cineac.ca/home.html>. Consulté le 14 août 2006.

²⁸ Progetto, <http://www.progetto.org/>. Consulté le 4 décembre 2006.

ÉLÉMENTS D'ANALYSE

- En 2004, le taux de fréquentation des salles de cinéma (**80 %**) et le pourcentage de la population jugeant accessibles les cinémas (**93 %**) étaient semblables à ceux des autres territoires et identiques à ceux de la moyenne du Québec.
- En 2004, la proportion de la population achetant des disques (**67 %**) était équivalente à celle des autres territoires (Montérégie Est 69 % et VHSL 63 %), mais inférieure à la moyenne québécoise (73 %) ainsi qu'à la moyenne lavalloise (75 %).
- Le pourcentage de la population écoutant de la musique classique a subi une importante baisse entre 1999 (**34 %**) et 2004 (**18 %**). Précédemment supérieure à la moyenne québécoise, elle est maintenant devenue égale à celle-ci (en 1999, 20 % et en 2004, 18 %), de même qu'aux autres territoires (en 2004, Montérégie Est 18 %, VHSL 18 % et Laval 18 %).
- Le nombre de boursiers en audiovisuel est inférieur (**2**) par rapport à celui de la Montérégie Est (34), mais égal à celui de la VHSL (2) et supérieur à la moyenne lavalloise (1).
- Si l'on considère l'ensemble des variables de consommation relatives au secteur du disque, du cinéma et de l'audiovisuel, le territoire se situe dans la moyenne des autres territoires d'étude.

PISTES DE RÉFLEXION

Forces

- Présence de plusieurs producteurs dans le domaine de l'audiovisuel.
- Investissements substantiels de la SODEC dans le secteur de l'audiovisuel.

Faiblesses

- Absence d'artistes membres du Conseil québécois des arts médiatiques (CQAM).
- Diffusion limitée des œuvres de répertoire.

Enjeu

- Accessibilité accrue aux œuvres cinématographiques et à la création de répertoire, par la valorisation d'initiatives et le financement de nouveaux projets

Secteur 8 : Formation

DESCRIPTION DU SECTEUR

Formation artistique professionnelle

- Programme de formation continue pour les artistes et les autres professionnels en culture, offert par le CMCC depuis 2000²⁹.

Formation collégiale et universitaire

- 2 institutions de formation collégiale (le Cégep Édouard-Montpetit et le Champlain Regional College) :
 - Formation technique ou spécialisée :
Programme en intégration multimédia offert au Cégep Édouard-Montpetit;
 - Formation générale :
Programmes en arts et en lettres (profils Lettres, Arts d'interprétation, Cinéma et communication) ainsi qu'un programme en arts plastiques offerts au Cégep Édouard-Montpetit et au Champlain Regional College.
- Le campus de Longueuil de l'Université de Sherbrooke offre quelques programmes en arts et lettres.³⁰ L'Université du Québec à Montréal (UQAM) offre à Longueuil un certificat en arts plastiques³¹. L'Université de Montréal y dispense des programmes d'enseignement en communication appliquée, en rédaction et en traduction (certificats)³². D'autres programmes pourraient s'ajouter lorsque sera complétée les travaux devant constituer le complexe interuniversitaire de Longueuil.
- L'UQAM a nouvellement créé une Chaire en métiers d'art et design, rattachée à son département de design, laquelle sera établie à Longueuil. Une campagne de collecte de fonds se déroulera bientôt pour contribuer au financement de ce projet.
- En collaboration avec l'Université Bishop's, la Maison des Arts Rive-Sud offre un certificat en arts visuels.

Formation préscolaire, primaire et secondaire³³

- Deux commissions scolaires francophones, Marie-Victorin (73 écoles) et des Patriotes (13 écoles), ainsi qu'une commission scolaire anglophone, Riverside (14 écoles).
- 98 écoles primaires et secondaires, dont quelques-unes offrent des programmes de concentration en art (musique, danse et/ou art dramatique), notamment aux écoles de la commission scolaire Marie-Victorin.
- 19 écoles privées.
- Le programme La culture à l'école permet aux institutions scolaires de réaliser des projets favorisant le rapprochement entre les professionnels de la culture et le milieu scolaire.
 - 14 artistes, 6 écrivains et 8 organismes du territoire sont inscrits au Répertoire de ressources culture-éducation (le total montréalais est de 56 artistes, 28 écrivains et 35 organismes)³⁴.
 - Plusieurs institutions muséales, sociétés d'histoire et diffuseurs en arts de la scène offrent des activités ou des projets destinés à une clientèle scolaire, dont le Théâtre de la Ville, le Musée du costume et du textile du Québec et Plein sud, le Centre d'exposition en art actuel.

Formation disciplinaire pour la pratique amateur

- L'organisme Les Vieux métiers, les métiers vivants, offre par l'intermédiaire de l'École des Vieux métiers diverses formations à des pratiques ancestrales (forge, vannerie, tissage, etc.).

Formation spécialisée en musique

- Deux organismes offrent de la formation spécialisée en musique à l'intention des jeunes : Le Centre d'art de Prévillle et l'Association des orchestres de jeunes de la Montérégie.

²⁹ Conseil montréalais de la culture et des communications, Rapport annuel 2005-2006.

³⁰ Culture musicale, chant choral et nouvelles pratiques du français, source : Université de Sherbrooke, Campus de Longueuil, Programmes d'études, <http://www.usherbrooke.ca/longueuil/etudier/>. Consulté le 25 octobre 2006.

³¹ Université du Québec à Montréal, UQAM Montérégie, Programmes offerts, <http://www.region.uqam.ca/monteregie/programmes.php>, Consulté le 25 octobre 2006.

³² Université de Montréal, Campus de Longueuil, Cours offerts dans ces programmes, <http://www.region.uqam.ca/monteregie/programmes.php> Consulté le 25 octobre 2006.

³³ Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Établissements de la région 16, <http://www.mels.gouv.qc.ca/administ/pagesregions/region16.htm>, Consulté le 23 octobre 2006.

³⁴ Ministère de la Culture et des Communications du Québec, *Répertoire de ressources culture-éducation 2006*, <http://www.mcccf.gouv.qc.ca/rencontres/index.htm>. Consulté le 23 octobre 2006.

CONTRIBUTION / IMPLICATION DES PARTENAIRES

MCCCF

- Les organismes de formation musicale Le Centre d'art de Prévile (Longueuil) et l'Association des orchestres de jeunes de la Montérégie bénéficient d'un financement au fonctionnement.
- Contribution à l'animation culturelle avec le programme La culture à l'école : plus de 9000 élèves touchés en 2006-2007 (environ 50 000 \$ en subventions).

CALQ

- Octroi de bourses de perfectionnement aux artistes professionnels; entre 2001 et 2006, 8 artistes du territoire ont bénéficié d'un montant total de plus de 35 000 \$.³⁵

Initiatives montréalaises générant des retombées sur le territoire

- Réalisation d'une étude sur les besoins de formation continue des artistes, artisans et travailleurs de la culture et des communications en Montérégie, par le CMCC avec l'aide d'Emploi-Québec (2005).
- Mise en place d'un programme de formation continue de la main-d'œuvre par le CMCC depuis 2000.
 - Le salaire du coordonnateur était financé conjointement par le MCC (32 500 \$ en 2005-06), le CALQ et la SODEC (7500 \$ chacun en 2005-2006);
 - Les activités de formation sont financées à 75 % par Emploi-Québec. En 2005-06, 34 activités de formation ont été offertes (coût total de 100 000 \$).
- Activités de formation offertes par des associations professionnelles nationales (UDA, SMQ et RAAV).

ÉLÉMENTS D'ANALYSE

- Le territoire, tout comme le reste de la Montérégie, ne compte aucun conservatoire, mais possède 2 institutions collégiales, et 3 institutions sont présentes au complexe universitaire de Longueuil. Cependant, aucune formation dispensée ne mène pas à l'obtention d'un diplôme spécialisé en art.
- Le territoire compte 2 écoles de formation spécialisée, alors qu'il n'y en qu'une en Montérégie Est et à Laval, mais aucune dans la VHSL, ce qui constitue une carence par rapport à la moyenne nationale (5 écoles).
- La part de la population participant à des cours de formation en art (13 %) est supérieure à la participation dans les autres territoires de référence de même qu'au Québec (Montérégie Est 8 %, VHSL 9 %, Québec 10 %), mais inférieure à la participation lavalloise (18 %).
- 21 % des participants aux activités de formation continue du CMCC résidaient sur le territoire (2005-2006).

PISTES DE RÉFLEXION

Forces

- Offre importante en formation disciplinaire à l'intention des professionnels par le programme de formation continue du CMCC.
- Présence du Pôle universitaire de la Montérégie.
- Contribution du programme La culture à l'école à la tenue d'activités favorisant l'accès aux arts et à la culture dans les milieux scolaires.

Faiblesses

- Absence de conservatoire et de formation supérieure en art.
- Peu d'argent disponible pour offrir des activités de formation en art.
- Absence de préoccupations liées à la formation chez un certain nombre d'organismes culturels.

Enjeux

- Renouvellement de l'offre en formation dans le cadre du programme de formation des organismes.
- Enracinement de la dimension culturelle dans la vie des écoles.

³⁵ Conseil des arts et des lettres du Québec, *Bourses et subventions octroyées*, http://www.calq.gouv.qc.ca/calq/aide/bourses_subv.htm. Consulté le 26 octobre 2006.

Secteur 9 : Communications

DESCRIPTION DU SECTEUR

Médias écrits

- 10 journaux hebdomadaires diffusent localement, dont quelques-uns tirant à plus de 30 000 copies; parmi eux, 1 journal communautaire, Point Sud, le Journal communautaire de la Rive-Sud de Montréal inc.
- 2 mensuels dont un d'affaires (distribués sur tout le territoire).
- 2 périodiques dont un d'affaires, Affaires montréalaises et Culture Montréal, distribués dans une grande partie de la Rive-Sud).
- 1 journal culturel, le Cahier Sortir/Vivre en Montérégie, est distribué en 150 000 exemplaires dans l'ensemble de la Montérégie³⁶.

Radio

- Une station de radio communautaire à Longueuil (CHAA FM 103,3) diffuse dans un rayon de 25 km.

Télévision communautaire

- Une station de télévision communautaire, Télévision Rive-Sud, dans l'arrondissement Saint-Hubert, dessert la Rive-Sud et diffuse une émission intitulée Babillard régional, 1 fois par jour, tous les jours de la semaine.

Sites Internet

- La plupart des organismes culturels de la région sont dotés d'un site Internet diffusant de l'information sur leurs missions et leurs activités.

Données sur les pratiques culturelles

- En 2004, 28 % de la population du territoire écoutait plus de 3 heures de radio par jour.
- La part de la population du territoire affirmant regarder des émissions artistiques à la télévision était de 26 %, en 2004.
- 71 % de la population du territoire faisait la lecture de quotidiens, et 49 % la lecture d'hebdomadaires régionaux (2004).

CONTRIBUTION / IMPLICATION DES PARTENAIRES

MCCCF

- Une station de télévision et de radio communautaires ainsi que le Journal communautaire ont bénéficié en 2005-2006 d'un soutien financier total de près de 80 000 \$.
- Le site Internet comporte une section offrant un aperçu du développement culturel de la Montérégie.

Initiatives montréalaises générant des retombées sur le territoire

- Réalisation de plusieurs projets par le CMCC :
 - Portrait des communications en Montérégie (2005);
 - Reconfiguration du site Internet présentant de l'information sur l'univers culturel de la région : section grand public, et section réservée aux membres comportant des contenus adaptés (2006);
 - Publication d'un calendrier culturel et d'un magazine adressé à ses membres;
 - Réalisation en collaboration avec Télévision Rive-Sud de la série Nul pArt ailleurs comptant 13 émissions de 30 minutes (2004-05);
- Publication d'un calendrier culturel saisonnier par Tourisme Montérégie en collaboration avec le CMCC.

³⁶ MCCCF, Répertoire des médias, Région de la Montérégie, <http://www.comm-qc.gouv.qc.ca/medias/RepertoireMedia.asp?region=Monteregie>, consulté le 14 août 2006.

ÉLÉMENTS D'ANALYSE

- Aucune station de radio autre que communautaire (soit privée ou publique) ne se trouve sur le territoire, alors qu'il y a 4 stations de radio en Montérégie Est et une dans la VHSL ainsi qu'à Laval (la moyenne québécoise est de 6). Aucune station de télévision ne diffuse sur le territoire (la moyenne québécoise est de 2).
- Présence d'une station de radio communautaire comme dans la VHSL et en Montérégie Est alors qu'il n'y en a aucune à Laval (la moyenne québécoise est de 2 stations de radio).
- Une station de télévision communautaire est recensée sur le territoire, alors qu'il y en a 2 en Montérégie Est et une dans la VHSL (la moyenne québécoise est de 2).
- Il n'y a pas de quotidiens publiés sur le territoire, alors qu'en Montérégie-Est, on en compte un (La Voix de l'Est).
- **10** hebdomadaires sont dénombrés sur le territoire alors que 15 le sont en Montérégie Est, 10 dans la VHSL, 3 à Laval, et en moyenne 11 pour l'ensemble du Québec.
- Le taux de lecture des hebdomadaires (**49 %**) a diminué de plus de 10 points de pourcentage entre 1999 et 2004, pour se situer bien en deçà des moyennes des deux autres territoires (71 %), de Laval (56 %), et de la moyenne québécoise (60 %).
- La présence de médias communautaires sur le territoire (**3**) est plus importante qu'ailleurs en Montérégie.
- La proportion de la population du territoire lisant régulièrement des revues et des magazines (**45 %**) était inférieure aux proportions de la Montérégie Est (54 %), de la VHSL (58 %), de Laval (60 %) et du Québec (53 %), en 2004.
- Les statistiques relatives à l'auditoire télévisuel et radiophonique démontrent des habitudes similaires pour la population du territoire par rapport à celles des deux autres territoires et du Québec.
- La proximité de Montréal et la domination des médias métropolitains sont des facteurs qui influencent le portrait médiatique du territoire.

PISTES DE RÉFLEXION

Forces

- Présence de 3 médias communautaires.
- Présence d'un journal dont le contenu est exclusivement culturel et la diffusion importante.
- Diffusion de l'information culturelle sur les sites Internet des acteurs du milieu.

Faiblesses

- Accès limité à des contenus d'information locale par l'absence d'hebdomadaires couvrant l'ensemble du territoire.
- Difficultés pour les organismes et événements d'atteindre leur public compte tenu de la fragmentation des sources d'information à la disposition des citoyens.
- Le financement de médias communautaires.

Enjeux

- Développement de stratégies de communication permettant d'accroître les contenus régionaux de façon à contribuer à l'émergence d'un sentiment d'appartenance.
- Diffusion de l'information concernant les activités culturelles régionales.

Secteur 10 : Loisirs culturels

DESCRIPTION DU SECTEUR

Les loisirs culturels comprennent la pratique d'une activité à caractère culturel dans le but de s'initier à une forme d'art ou encore la pratique de celui-ci pour son bon plaisir. Plusieurs activités et événements présentés dans les pages précédentes sont susceptibles d'intéresser la clientèle des loisirs culturels. Le rôle des municipalités est majeur dans le domaine de la pratique des loisirs culturels.

Activités

- 7 sociétés d'histoire présentes sur le territoire.
- Les amateurs d'histoire et de généalogie peuvent compter sur plusieurs fonds et collections d'archives pour mener leurs recherches.
- 4 troupes membres de la Fédération québécoise du théâtre amateur : Théâtre Jankijou (Boucherville), Troupe d'ici (Saint-Hubert), Théâtre Saint-Bruno Players Inc., Camp de jour Hippocampe (Saint-Hubert).
- Certains théâtres œuvrent aussi dans le domaine des loisirs culturels et de la pratique amateur : Nos voix, nos visages; Le Carré-Théâtre; et Corps et âme en mouvement.
- 10 chorales.

Formation en art pour amateurs

- En Théâtre : le Carré-Théâtre.
- En musique, clientèle jeunesse : Centre d'art de Prévile et l'Association des orchestres de jeunes de la Montérégie.
- En danse : Corps et âme en mouvement.
- En métiers d'art et en patrimoine vivant : École des Vieux-métiers de Longueuil.
- En art visuel : Zocalo et Maison des Arts Rive-Sud.

Événements pour amateurs

- Des événements professionnels laissent place à la diffusion amateur, dont Culture pour tous.
- Les amateurs d'archéologie peuvent s'adonner à une variété d'activités dans le cadre du Mois de l'archéologie, événement auquel la Ville de Longueuil s'associe annuellement.
- L'événement Secondaire en spectacle est l'occasion pour les jeunes d'expérimenter la scène ou d'exposer une œuvre d'art dans un contexte de concours comportant certaines exigences.

Regroupements

Actions de Loisir et Sport Montérégie ayant des retombées sur le territoire :

- Coordination du Programme de soutien Rendez-vous culturels de la jeune relève amateur;
- Mise en place du projet Roulez vers la Culture en Montérégie;
- Soutien à l'événement Secondaire en spectacle;
- Réalisation d'un portrait du loisir culturel en Montérégie, 2002-2003;
- Réalisation d'un plan de développement du loisir culturel en Montérégie, 2003;
- Réalisation du recueil d'activités *Pour le plaisir d'apprendre et de s'amuser*, en collaboration avec le Centre Option Avenir Inc., 2002-2003;
- Organisation et animation de la Table des intervenants culturels municipaux en Montérégie.

Organismes

Organismes permettant aux amateurs d'art de s'adonner à leur discipline :

- Coalition des artistes de Long'œil Inc;
- Maison des arts Rive-Sud;
- Association Longueuilloise des Photographes amateurs;
- Club de photo L'œil qui voit de Saint-Hubert ;
- Les amis du vitrail ;
- Cercle des sculpteurs « les Castors » de Saint-Hubert;
- Association des artistes en arts visuels de Greenfield Park;
- Cercle des fermières de Lafèche ;
- Le Groupe Brosse Art ;
- L'École de musique de Brossard.

DESCRIPTION DU SECTEUR (SUITE)

Données sur les pratiques culturelles

- En 2004, 40 % de la population du territoire pratiquait des activités culturelles en amateur.
- Le bénévolat dans le cadre d'activités artistiques était pratiqué par 6 % de la population de la CRE de Longueuil (1999).

CONTRIBUTION / IMPLICATION DES PARTENAIRES

MCCCF

- Soutien à la pratique artistique de la jeune relève amateur par l'entremise d'une aide annuelle à l'organisme Loisir et Sport Montérégie, pour soutenir le projet Événements culturels montérégiens.
- Soutien annuel à l'Association des orchestres de jeunes de la Montérégie et au Centre d'art de Prévile.

Municipalités

- Chacune des municipalités ou chacun des arrondissements du territoire ont un ou plusieurs intervenants en loisirs³⁷.
- Programmation d'activités culturelles diversifiées à l'intention des citoyens.
- Les municipalités mettent à la disposition de leurs citoyens des équipements spécialisés tels des centres culturels, des bibliothèques, des centres Internet, des galeries d'art, des cafés théâtres, des salles de danse, des salles de spectacles, des sites historiques, des centres d'exposition, etc.
- Certaines municipalités créent des ententes avec le milieu scolaire afin d'utiliser l'auditorium des écoles secondaires pour la diffusion de spectacles ou encore d'autres locaux permettant la tenue d'activités de loisirs culturels.

ÉLÉMENTS D'ANALYSE

- En 1999, le nombre d'heures par semaine que la population du territoire passait à une activité de loisir était de **10**; ce nombre était semblable à celui de Laval (9), de la VHSL (10), de la Montérégie Est (9) ainsi qu'à la moyenne québécoise (9).
- Entre 1999 et 2004, la proportion de la population pratiquant des activités culturelles amateur a diminué, passant de **51 %** à **40 %**. Des diminutions ont aussi été observées dans les autres territoires (VHSL, 46 % à 27 %; Montérégie Est, 47 % à 30 %; Lanaudière, 47 % à 30 %; et moyenne québécoise, 49 % à 34 %). En dépit de ces diminutions, la population de Longueuil est celle où la proportion de ceux qui pratiquent des activités culturelles est la plus élevée (40 %).
- Selon les données de 1999, la proportion de la population pratiquant du bénévolat en culture (**6 %**) était légèrement supérieure aux proportions observées dans les autres territoires (VHSL 4 %, Montérégie-Est 5 %, Laval 5 %).

PISTES DE RÉFLEXION

Forces

- Présence d'un organisme régional : Loisir et Sport Montérégie.
- Implication des organismes et des municipalités afin de présenter une offre importante en loisirs culturels.
- Diversité de l'offre et grand nombre d'intervenants dans le domaine des loisirs culturels.

Faiblesse

- Faible représentation des loisirs culturels au sein des institutions d'enseignement.

Enjeux

- Accessibilité de l'offre en loisirs culturels pour l'ensemble de la population du territoire;
- Positionnement des loisirs culturels à l'intérieur de l'offre culturelle générale;
- Partenariat entre les divers intervenants.

³⁷ Loisir et sport Montérégie, Répertoire des permanents en loisir du milieu municipal en Montérégie, édition 2007, <http://www.loisir.qc.ca> Consulté le 7 février 2007.

Partie 3 :

Synthèse du portrait de la culture de Longueuil

Repères contextuels

Positionnement régional : démographie, économie, main-d'œuvre

- Population de l'agglomération évaluée à plus de 388 000 habitants (2005), soit 28 % de la population montréalaise, et 5 % de celle du Québec.
- Taux de croissance le plus faible de la région métropolitaine (5,1 % entre 2001 et 2011), mais près de la moyenne québécoise.
- Territoire caractérisé par la taille et la densité de sa population.
- Présence d'une population allophone (environ 10 %).
- Taux de chômage inférieur aux moyennes montréalaise et québécoise.
- Niveau de scolarité universitaire et revenu personnel par habitant supérieurs aux autres territoires montréalais³⁸.

Positionnement de la culture

- Les 5 municipalités du territoire sont dotées d'une politique culturelle.
- Peu de lieux de diffusion et de recherche en arts comparativement à la moyenne régionale.
- Nombre important d'artistes, qui semblent cependant travailler à l'extérieur du territoire.
- Nombre annuel moyen de boursiers (34) est supérieur à celui de la VHSL, mais légèrement inférieur à celui de la Montérégie Est.
- Moins d'hebdomadaires régionaux que les autres territoires montréalais.
- En 2007, la SODAC remet 29 bourses aux artistes et aux organismes des trois arrondissements de Longueuil.
- À l'exception des médias communautaires, le territoire de Longueuil est le seul territoire au Québec sans station de télévision ou de radio ni de média écrit quotidien.

Préférences culturelles

- Taux de consommation des activités et des produits culturels par les résidents du territoire généralement supérieur à celui de leurs voisins montréalais.
- Intérêt pour les arts visuels, les métiers d'arts ainsi que pour la musique classique et les émissions de télévision à contenu artistique légèrement supérieur à la moyenne régionale.
- Taux de lecture des hebdomadaires régionaux inférieur à la moyenne régionale.
- Présence de plusieurs sociétés d'histoire et de généalogie.
- Malgré la présence d'un nombre inférieur à la moyenne de ressources en diffusion sur le territoire, la population juge les équipements accessibles.
- Engagement marqué des citoyens en culture (pratique amateur, cours, bénévolat, etc.).

³⁸ Compilé à partir des données de l'Institut de la statistique du Québec [<http://www.stat.gouv.qc.ca/default.htm>] : *Démographie, Données démographiques régionales, MRC et territoires équivalents*, tableau « Estimation de la population des MRC et des territoires équivalents au 1^{er} juillet des années 1996 à 2005 » et *Profils comparatifs des MRC et du territoire de la Montérégie 16, Profil comparatif des MRC et du TE, Comptes économiques*, tableau « Indicateurs du revenu par habitant, MRC et territoire équivalent de la Montérégie, 2002-2005 ».

Conclusion

Le présent Portrait culturel de la CRÉ de Longueuil a permis de réaliser un tour d'horizon complet du paysage culturel du territoire, en fonction d'une lecture tant territoriale que sectorielle. L'exercice s'inscrivait dans le cadre d'une démarche visant à cerner les enjeux prioritaires du développement culturel pour les prochaines années. Cette tâche a été accomplie grâce à la contribution des ressources culturelles réunies à l'occasion d'une rencontre de consultation tenue le 19 juin 2007, au Théâtre de la Ville à Longueuil. Le Portrait réalisé par le comité de travail s'est avéré une source d'information précieuse à partir de laquelle les participants ont pu s'alimenter pour appuyer leurs propos. Par ailleurs, les diverses informations recueillies de part et d'autre ont aussi permis au comité d'en bonifier le contenu.

Les lecteurs intéressés à connaître les résultats de la consultation sont invités à se référer au Diagnostic de la culture du territoire de la CRÉ de Longueuil, rendu public en novembre 2007³⁹. Il contient une synthèse de l'état du développement culturel du territoire en plus des constats et des enjeux prioritaires formulés par les participants à la rencontre de consultation.

Au terme d'une démarche en trois étapes réalisée par le comité de travail, il importe de remercier toutes les personnes qui ont contribué à cet effort dont l'ultime objectif est de bien positionner la culture au cœur des priorités de développement du territoire.

Il appartient maintenant à chacun, artistes, écrivains, artisans, représentants d'organismes culturels ou encore partenaires du développement local et régional, de faire siens les enjeux prioritaires du développement culturel et de s'assurer qu'ils soient pris en compte aussi bien dans les décisions stratégiques qu'au cœur de l'action quotidienne. Le défi est de faire en sorte que des progrès significatifs puissent être obtenus lorsque viendra le temps, dans cinq ans, de se livrer à un nouvel exercice diagnostique de l'état du développement de la culture du territoire.

³⁹ Diagnostic de la culture, Territoire de la CRÉ de Longueuil, novembre 2007. Document en ligne sur les sites Internet de la CRÉ www.credelongueuil.org, du CMCC www.culturemonteregie.qc.ca, et du MCCC www.mcccq.gouv.qc.ca.

Annexe 1

Structure de fonctionnement de la CRÉ de Longueuil

Le conseil d'administration											
25 membres avec droit de vote	<ul style="list-style-type: none"> • Les maires de chacune des 5 villes • Les autres membres sont des conseillers municipaux de chacune des villes : <table style="margin-left: 20px; border: none;"> <tr><td>Boucherville :</td><td style="text-align: right;">2</td></tr> <tr><td>Brossard :</td><td style="text-align: right;">3</td></tr> <tr><td>Longueuil :</td><td style="text-align: right;">13</td></tr> <tr><td>Saint-Bruno-de-Montarville :</td><td style="text-align: right;">1</td></tr> <tr><td>Saint-Lambert :</td><td style="text-align: right;">1</td></tr> </table> 	Boucherville :	2	Brossard :	3	Longueuil :	13	Saint-Bruno-de-Montarville :	1	Saint-Lambert :	1
Boucherville :	2										
Brossard :	3										
Longueuil :	13										
Saint-Bruno-de-Montarville :	1										
Saint-Lambert :	1										
7 membres sans droit de vote	Les députés dont les circonscriptions se trouvent en tout ou en partie sur le territoire de la CRÉ de Longueuil.										
La présidente	Nicole Lafontaine (Ville de Longueuil)										

Le comité exécutif	
10 membres	Un représentant de chacune des municipalités à l'exception de Longueuil qui en compte 6.

La commission consultative et ses sous-commissions				
29 membres	<ul style="list-style-type: none"> • La présidente de la CRÉ • 4 membres du comité exécutif • 17 représentants sectoriels • Les députés dont les circonscriptions se trouvent en tout ou en partie sur le territoire de la CRÉ de Longueuil. 			
Secteurs représentés :	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="vertical-align: top;"> <ul style="list-style-type: none"> • Bioalimentaire • Tourisme • Environnement • Jeunesse • Syndicat • Aînés </td> <td style="vertical-align: top;"> <ul style="list-style-type: none"> • Commerce et services • Éducation • Développement local • Culture et communication • Condition féminine • Immigration et communauté culturelles </td> <td style="vertical-align: top;"> <ul style="list-style-type: none"> • Développement économique • Main-d'œuvre • Santé et services annexes • Organismes communautaires • Sports et loisirs </td> </tr> </table>	<ul style="list-style-type: none"> • Bioalimentaire • Tourisme • Environnement • Jeunesse • Syndicat • Aînés 	<ul style="list-style-type: none"> • Commerce et services • Éducation • Développement local • Culture et communication • Condition féminine • Immigration et communauté culturelles 	<ul style="list-style-type: none"> • Développement économique • Main-d'œuvre • Santé et services annexes • Organismes communautaires • Sports et loisirs
<ul style="list-style-type: none"> • Bioalimentaire • Tourisme • Environnement • Jeunesse • Syndicat • Aînés 	<ul style="list-style-type: none"> • Commerce et services • Éducation • Développement local • Culture et communication • Condition féminine • Immigration et communauté culturelles 	<ul style="list-style-type: none"> • Développement économique • Main-d'œuvre • Santé et services annexes • Organismes communautaires • Sports et loisirs 		
Sous-commissions	Chacun des secteurs est doté d'une sous-commission. La sous-commission de la Culture et des communications : <ul style="list-style-type: none"> • compte 21 membres; • son représentant est Christian LaForce, directeur général du Conseil Montérégien de la culture et des communications. 			

La permanence de la CRÉ de Longueuil	
Le directeur général	Michel Bienvenu
La responsable du dossier de la culture et des communications	Anne-Marie Dionne
Les bureaux de la CRÉ de Longueuil	Situés au métro Longueuil : 100, Place Charles Le-Moyne, suite 281, Longueuil, (Québec) J4K 2T4 450-651-9041. info@credelongueuil.org www.credelongueuil.org